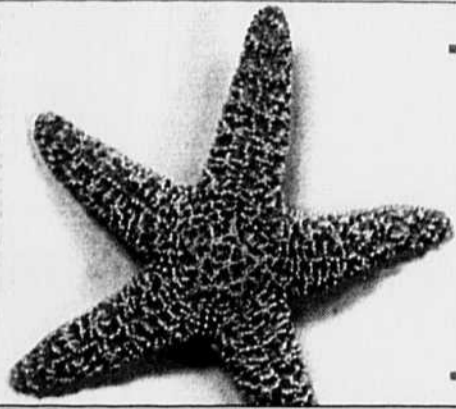


**ATERRÉ, L'AMÉRICAIN JIM COURIER**, deuxième joueur au monde, s'est écroulé après son élimination surprise en huitièmes-de-finale des Internationaux de tennis du Canada, au parc Jarry. Le Suédois Mikael Pernfors, 95e joueur mondial, l'a emporté en deux sets de 6-3, 6-2. Nos informations en page B-4.

◆ FONDÉ EN 1910 ◆



# LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 174

MONTRÉAL, LE VENDREDI 30 JUILLET 1993

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

## La controverse no 3

Le débat reprend sur la valeur de l'art contemporain

Stéphane Baillargeon

On pouvait s'y attendre et le «drame» s'est produit: le Musée des beaux-arts de Canada (MBAC) est à nouveau l'objet de nombreux jugements noirs et blancs pour l'annonce, le 15 juillet, de l'achat, à fort prix, d'une toile abstraite et bicolore.

L'œuvre de 1957 du peintre américain Mark Rothko, intitulée *No. 16*, tout simplement, a coûté 1,8 million\$, l'équivalent de plus de la moitié du budget annuel d'acquisition du musée.

Les sarcasmes n'ont pas tardé. Ils ont au moins le mérite de relancer des questions essentielles: à qui s'adresse l'art actuel et pour qui au juste les artistes et les conservateurs travaillent-ils?

Des questions d'autant plus à propos que la controverse entourant le Rothko suit de près l'affaire *Voice of Fire*, de Barnett Newman et le scandale de la Robe de viande, de la Montréalaise Jana Sterbak.

Le député conservateur Félix Holtmann a déclaré que le No. 16 avait été fait avec une seule boîte de peinture, un rouleau et la moitié d'une bouteille de scotch. Un tableau d'Ottawa a mis ses lecteurs au défi d'en faire autant. La récompense comprend notamment 16 sacs de chips... Les lignes ouvertes ont également donné la parole au bon peuple qui ne s'est pas gêné pour claironner qu'un enfant de trois ans serait capable d'en faire autant.

Certains des plus grands, comme Paul Klee, s'accoutumaient très bien de cette accusation d'enfance, revendiquaient même l'idée de s'inspirer de la naïveté enfantine. Picasso avouait qu'il avait passé sa longue vie à «essayer de peindre comme un enfant».

C'est une image. Aucun enfant ne pourrait peindre Guernica. Aucun enfant ne se suicide, comme Rothko le fit en 1970, après avoir «barbouillé» des mètres et des mètres de toiles, pour «détruire l'illusion en révélant la vérité.» Personne, jeune ou vieux, ne regarde la vérité en pleine face sans vaciller.

Cependant, cette «vérité» ne dit plus rien à la majorité des contemporains. C'est à dire rien d'immédiatement sensible, rien d'immédiatement accessible.

On ne peut pas balayer du revers de la main ces critiques du gros bon sens, symptômes du mal profond qui gangrène l'art du siècle. Des critiques sérieux ont d'ailleurs théorisé le diagnostic depuis longtemps en parlant de non-sens esthétique, de déshumanisation de l'art, ou, plus catégoriquement, de la mort de l'art. Le formalisme outrancier de Rothko et de ses compères offre une terrible et mortelle illustration de l'évanescence des temps anciens où tout était beau et simple à la fois.

Mais bien des observateurs de notre scène esthétique ont aussi souligné que la richesse du monde actuel réside dans une ébullition inégale dans l'histoire de courants et d'écoles, dans une «ouverture de l'œuvre» qui permet la multiplicité des lectures, la transformation perpétuelle de son sens pluriel.

Le contemporain pousse même la logique jusqu'au bout: comme chez Rothko, c'est alors une parabole de l'art qui se montre, un jeu aux limites de la signification, de la liberté et de la création. L'art contemporain est ouvert jusqu'au dérèglement et offre à chacun le soin de son interprétation.

Encore faut-il vouloir regarder, interpréter. Cela aussi on l'a souvent remarqué: l'homme de masse, l'homme d'aujourd'hui, ne cherche pas tant à se cultiver et à comprendre qu'à se distraire. On n'a pas entendu gaeuler contre l'engloutissement de dizaines de «1,8 million de dollars de nos impôts» dans des jeux télévisés abrutissants ou des films à *La Florida*.

A une dame qui lui avouait un jour ne rien comprendre à sa peinture, Picasso répliquait: «Comprenez-vous le chinois? Non? Eh bien apprenez, chère madame!» Rothko lui-même a écrit que «l'art est une aventure dans un monde inconnu qui ne peut être exploré que par ceux qui sont prêts à en prendre le risque».

Voilà le drame: l'art moderne et l'art contemporain ne se «comprennent» pas parce que trop de philistins ne veulent pas les «apprendre».

L'art contemporain, la peinture de Rothko, comme la mécanique quantique ou la culture du brocoli, ça s'apprend. Et ce n'est qu'une fois cet apprentissage effectué que la véritable critique peut commencer et aller, intelligemment, jusqu'au refus, voire à la négation, que cet art, que cette peinture, méritent si souvent par ailleurs...

### INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A7
Agenda culturel...B5	Le Monde.....B3
Annonces classées...B1	Montréal.....A3
Avis publics.....B2	Mots croisés.....A4
Culture.....B7	Plaisirs.....B1
Économie.....A5	Politique.....A4
Éditorial.....A6	Les Sports.....B4



PLAISIRS

L'art de piloter un avion «miniature»

PAGE B-1

LE MONDE

Les blindés d'Israël entrent au Sud-Liban

PAGE B-3

MONTRÉAL

Léa Cousineau: les Montréalais à l'heure des choix

PAGE A-3



## La violence envers les femmes atteint un niveau critique

Le rapport du comité fédéral ne convainc pas les groupes féministes

JOSÉE BOILEAU

LE DEVOIR ET PRESSE CANADIENNE

Loin de s'amenuiser, la violence envers les femmes atteint aujourd'hui un niveau critique.

C'est ce qu'affirme le Comité canadien sur la violence faite aux femmes, qui a rendu public, hier, son rapport de 500 pages attendu depuis plusieurs mois. Un travail qui a nécessité la rencontre de plus de 4000 personnes et organisations en deux ans, dans 139 collectivités, pour un coût de 10 millions\$.

Le comité, qui a émis 494 recommandations qui visent littéralement tous les secteurs de la société, a choisi d'adopter une approche «globale, radicale et féministe», mais les premiers commentaires recueillis hier auprès de groupes de femmes critiquaient plutôt le caractère vague des recommandations.

Pour l'une des coprésidentes du comité, Mme Marthe Asselin-Vaillancourt, «ce rapport est un outil important qui va changer la vie des femmes. Il est exhaustif, vise toutes les catégories de femmes et toutes les formes de violence. En ce sens, c'est une première mondiale.»

La réplique ne s'est pas fait attendre. «C'est un vrai gaspillage de fonds publics que de consacrer 10 millions\$ pour nous faire ressortir des recommandations connues depuis longtemps. Au moment où nous finançons ces groupes de recherche, nous assistons à la réduction de l'aide financière accordée aux groupes de femmes», a soutenu Mme Sunera Thobani, présidente du Comité national d'action sur le statut de la femme, le plus important groupe de pression féministe au pays.

Les neuf membres du comité ont pris pour prémisses que la violence faite aux femmes est un problème de société qui trouve sa source dans l'inégalité des sexes.

L'objectif fixé par le comité est un degré de tolérance zéro et l'élimination de la violence d'ici l'an 2000, avec une attention particulière apportée aux femmes dites désavantagées: autochtones, handicapées, des communautés culturelles, lesbiennes, des minorités officielles, etc.

Pour y arriver, le comité propose des moyens de tout ordre, du très concret au beaucoup plus flou, qui sortent



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Le rapport du Comité canadien sur la violence faite aux femmes a choisi d'adopter une approche «globale, radicale et féministe», mais les premiers commentaires recueillis hier critiquaient plutôt le caractère vague des recommandations.

du champ traditionnel de ce que l'on considère la violence. Il s'agit plutôt de changer la société.

«Nous voulons changer radicalement la société. Pas par morceaux et pas avec des réponses mitigées, expli-

quait hier au DEVOIR la vice-présidente, Mme Vaillancourt. Notre rapport dit que c'est fini le temps où on par-

VOIR PAGE A-8: VIOLENCE

## John Demjanjuk n'était pas le «boucher de Treblinka»

La Cour suprême israélienne a acquitté hier matin, en appel, le détenu d'origine ukrainienne John Demjanjuk, condamné à mort en 1988 lors d'un premier procès. Le second procès a permis d'établir qu'il y avait un doute raisonnable sur l'identité du fameux «Ivan le Terrible» ayant sévi au camp d'extermination de Treblinka.

PATRICE CLAUDE  
LE MONDE

Convaincu de crimes contre l'humanité pour ses activités supposées au camp d'extermination de Treblinka, entre 1942 et 1943, John Ivan Demjanjuk fut condamné à la pendaison le 25 avril 1988.

Au terme de quatorze mois de débats publics, c'est «sans hésitation ni doute» que les trois juges du tribunal spécial créé pour l'occasion déterminèrent «en conscience», dans un verdict de près de 500 pages, que celui qu'on appelait alors «la bête d'Ukraine» méritait la pendaison.

Un peu plus de cinq ans plus tard, des «doutes raisonnables» ayant fait surface quant à l'identité présumée du «boucher de Treblinka», la justice d'Israël se dédit. C'est son devoir et son honneur. Nul ne saura sans doute jamais avec certitude ce que furent vraiment les activités de l'ancien condamné pen-

dant ces années de sang.

Aucune preuve irréfutable n'ayant été fournie par l'accusation de sa présence à Treblinka, dans la période où plus de 800 000 juifs sont morts dans les chambres à gaz, Demjanjuk n'est plus, au regard de la loi, cet «Ivan le Terrible» qui prenait un plaisir sadique à torturer des innocents promis au pire.

Au moins cinq survivants de la mort, frères et émouvantes silhouettes venues dire l'indicible sous les caméras de la télévision israélienne, ont formellement reconnu l'accusé au cours du procès initial.

«C'est bien lui, c'est le bourreau de Treblinka, celui qu'on appelait Ivan le Terrible!» Dramatiques dépositions sur lesquelles reposera l'essentiel du dossier d'accusation.

L'Histoire a de curieuses ironies. C'est l'écroulement de l'Union soviétique et l'ouverture de certaines archives du KGB et de l'ancienne justice d'URSS qui auront finalement sauvé Demjanjuk de la potence. En allant chercher sur place les pièces à conviction, le procureur Michael Shaked a en effet découvert et transmis à la défense certains documents qui allaient, sinon l'innocenter, du moins renforcer le doute sur la culpabilité de l'intéressé.

Trente-sept témoignages écrits, 37 Ukrainiens arrêtés et jugés dans les années 50 pour avoir collaboré avec l'ennemi nazi et servi à



John Demjanjuk

VOIR PAGE A-8: DEMJANJUK

## Le front commun des policiers rend l'âme

DANNY VEAR  
LE DEVOIR

Le front commun de tous les policiers du Québec est mort avant même d'avoir vu le jour.

L'Association des policiers provinciaux du Québec, qui représente les 4530 agents de la Sûreté du Québec, a annoncé hier qu'elle ne participerait à aucun front commun intersyndical, policier ou non, et ne reprendrait pas ses moyens de pression à la fin des vacances de la construction.

Le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan a réagi favorablement à cette nouvelle. «C'est une déclaration qui témoigne du sens des responsabilités des policiers de la SQ», a-t-il dit. Et la mort du front commun de

VOIR PAGE A-8: POLICIERS

## Démission surprise du pdg de Radio-Canada

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Le président-directeur général de la Société Radio-Canada, M. Gérard Veilleux, a remis sa démission hier à la première ministre du Canada, Mme Kim Campbell, quittant ainsi son poste un an avant la fin de son mandat de cinq ans.

M. Veilleux, qui avait été nommé avec le journaliste Patrick Watson le 26 septembre 1989 par le gouvernement Mulroney pour voir aux destinées de la Société Radio-Canada, ne devait terminer son mandat que le 1er no-

VOIR PAGE A-8: VEILLEUX

## • LES ACTUALITÉS •

# Desjardins examine une «possible» participation dans la SAQ

Le Mouvement «n'a aucunement l'intention de se porter acquéreur de la totalité» de la Société

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Sans avoir pris officiellement la décision de privatiser la Société des alcools du Québec (SAQ), le gouvernement Bourassa sollicite tout de même des acquéreurs. Au moins un acheteur potentiel s'est manifesté et c'est le Mouvement Desjardins qui, «à la suite d'une sollicitation gouvernementale, a exprimé son intention d'examiner, avec d'autres partenaires, une possible participation dans la SAQ, dans l'éventualité où le gouvernement déciderait de privatiser cette société».

En réaction à un article paru hier dans un quotidien montréalais, Investissement

Desjardins a émis en fin de journée un communiqué pour préciser que «le Mouvement Desjardins n'a aucunement l'intention de se porter acquéreur de la totalité de la SAQ». M. Daniel Roussel, le porte-parole du Mouvement, a ajouté que Desjardins pourrait être éventuellement intéressé à prendre une participation minoritaire dans la SAQ et que, pour l'instant, il s'agissait de «l'expression d'un intérêt à regarder le dossier».

En fait, l'expression de Desjardins a pris la forme d'une lettre de M. Raymond Gagné, président et chef des opérations de Investissement Desjardins (la société de portefeuille qui gère les placements de capitaux du Mouvement dans les entreprises),

qui fut envoyée à M. Gérard Tremblay, ministre de l'Industrie et du Commerce, de qui relève la SAQ.

Or, hier, le porte-parole de M. Tremblay a nié formellement que la SAQ soit mise en vente. En revanche, un autre porte-parole ministériel, celui du président du Conseil du Trésor Daniel Johnson, réitérait que celui-ci avait plusieurs fois, depuis une dizaine d'années, exprimé une opinion favorable à la privatisation de la SAQ. Toutefois, la responsabilité de vendre un tel actif relève du ministre des Finances. La question qui se pose alors est la suivante: quelle est exactement la politique du gouvernement à propos de la vente de la SAQ?

La politique du gouvernement à l'égard

de la privatisation de la SAQ n'a pas changé, répond l'attachée de presse du premier ministre, Mme Sylvie Godin. Après une tentative de privatisation faite à la fin du règne péquiste, une privatisation à laquelle ils s'étaient opposés, les libéraux ont maintenu cette politique depuis leur prise du pouvoir jusqu'à maintenant.

Toutefois, les temps changent, le gouvernement est fauché et il y eut un groupe de députés qui a présenté un rapport dans lequel il suggérait la privatisation de la SAQ comme moyen de renflouer la caisse de l'État. Quoi qu'il en soit, Mme Godin ne voit pas de contradiction entre le ministre Tremblay, qui réaffirme la politique de non-vente d'une part, et celle de M. Johnson, qui se dit

en faveur de la privatisation.

Il faut comprendre tout simplement que le gouvernement ouvre la porte pour voir quels seront les investisseurs qui se manifesteront. De cette réponse découlera en fin de compte la décision de vendre ou pas la SAQ.

Pour revenir à Desjardins, son communiqué d'hier se termine par cette phrase: «Rapportons que cette démarche d'expression d'intention est tout à fait normale pour une entreprise de capital de développement à la recherche d'investissements nouveaux».

Précisons enfin qu'aucune analyse ni dossier ne sont actuellement sous étude chez Investissement Desjardins au regard de la SAQ.

## Confusion et mêlée politique autour de l'immigration

Ottawa (PC) — Plus d'un mois après l'annonce par la première ministre Kim Campbell de la restructuration des ministères fédéraux, une certaine confusion règne toujours: la responsabilité de l'immigration relève-t-elle du ministre de la Sécurité publique, Doug Lewis, ou bien du ministre des Ressources humaines, Bernard Valcourt?

En fait, des commentaires du personnel des relations publiques des deux ministères indiquent qu'il y a non seulement de la confusion mais une mêlée politique.

«Il y a eu des prises de bec entre les deux ministères», selon un porte-parole de la Sécurité publique, Bianca Bertrand, qui a déclaré hier qu'elle recevait des directives des deux ministères.

Lors de l'annonce de la restructu-

ration, les documents d'information précisait que l'élaboration des politiques, la sélection des immigrants et l'application de la loi en matière d'immigration seraient transférées à M. Lewis.

Les groupes d'immigrants et de réfugiés, aussi bien que les partis d'opposition, insultés, ont répliqué que le gouvernement plaçait les immigrants dans la même catégorie que les criminels. M. Valcourt a alors affirmé que c'est lui qui déciderait, et non M. Lewis, du nombre d'immigrants qui seraient reçus au pays et des critères de sélection. «Je ne veux pas que les groupes d'immigrants croient que c'est la GRC qui va maintenant établir la catégorie d'immigrants, leur nombre ou les critères de sélection», a déclaré le ministre le 9 juillet.

## Le Camp spatial canadien sera érigé près de l'Insectarium

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Le Camp spatial canadien, dont la construction avait été annoncée en grande pompe il y a à peine deux mois à Laval, vient d'être offert à la Ville de Montréal, par le biais d'un protocole d'entente signé hier entre les parties et qui sera soumis au conseil municipal de la ville, le 9 août prochain.

En vertu de l'offre soumise hier à la Ville de Montréal par la Corporation du camp spatial canadien, ce projet de 30 millions\$ devrait en effet finalement prendre place sur la rue Viau, près de l'aréna Maurice-Richard, tout près du Biodôme, du Stade olympique, du Jardin botanique et de l'Insectarium.

Le Camp spatial devrait donc être érigé sur un terrain de la Ville qui fait présentement office de stationnement.

Cette annonce, rendue publique hier en fin de journée, provoquait l'ire du candidat à la mairie de Laval pour le parti Option Laval, M. Jean Rizzuto.

En effet, pas plus tard que le 22 juin dernier, la secrétaire d'État du Canada, Mme Monique Landry, ainsi que le président du conseil d'administration de Space Camp Canada, M. Michel Fournelle, lançaient une première pelletée de terre robotisée pour annoncer le début de travaux de construction du premier camp spatial canadien à Laval.

Or hier, le directeur général de la Corporation du camp spatial canadien, M. Pierre Champagne, annonçait hier que l'entente conclue avec la Ville de Montréal pourrait avoir «des retombées directes de 7,7 millions», annuellement, dans la grande région métropolitaine.

«J'exige, au nom de tous les Lavalloises et Lavallois, de connaître les

raisons qui ont poussé Camp spatial Canada à changer d'idée et à aller s'implanter à Montréal», a déclaré hier M. Rizzuto, ajoutant que la ville de Laval perdait, en même temps que ce contrat, 6 millions\$ en retombées économiques.

Dans un communiqué émis hier en fin de journée, la Corporation du camp spatial canadien a fait savoir, en guise d'explication, que «sur le plan affaires, les critères d'achalandage qui ont servi d'évaluation pour une participation financière publique et privée sont grandement rehaussés» par le choix du site montréalais.

À Laval, les évaluations d'achalandage pour le Camp spatial étaient d'au moins 165 000 visiteurs par année.

«Pour Montréal, nous prévoyons déjà l'embauche de quelque 60 employés une fois le centre ouvert», ajoutait pour sa part hier M. Marc Snyder, attaché de presse du comité

exécutif de la Ville de Montréal, ajoutant que le site de Montréal pourrait attirer plus de visiteurs que celui de Laval.

Une fois l'entente endossée par le conseil municipal de Montréal, la Corporation du camp spatial canadien espère que dès 1995 le public pourra visiter les pavillons thématiques traitant de l'histoire spatiale, les télécommunications, l'information et la technologie spatiale.

Pour sa part, le Camp spatial, qui offrira des stages aux jeunes sur l'espace, devrait ouvrir dès le printemps 1994.

Le Camp spatial canadien vise en effet à offrir aux jeunes de 10 à 15 ans un programme de vulgarisation spatiale et scientifique, ainsi qu'une formation de base en astronautique.

Plus de 20 000 jeunes de cet âge pourront d'ailleurs bénéficier de son camp d'entraînement, selon les estimations de la corporation.

## Les guichets automatiques font désormais partie de la routine quotidienne

PRESSE CANADIENNE

Piquant la curiosité et nouveaux à leur début il y a dix ans, les guichets automatiques font maintenant partie du décor quotidien des consommateurs canadiens et québécois.

Depuis 1983, le nombre de ces machines électroniques a littéralement explosé au Canada. En ne comptant que les guichets automatiques (GA) des différentes banques canadiennes, on en dénombrait 965 il y a 10 ans, comparativement à plus de 12 000 aujourd'hui, selon des chiffres fournis par l'Association des banquiers canadiens. C'est près de 13 fois plus.

Au Québec, il y avait 120 GA identifiés aux couleurs des dif-

férentes banques canadiennes en 1983. On en compte aujourd'hui 1880, auxquels il faut ajouter les 1375 du Mouvement Desjardins, pour un grand total de 3255.

Depuis 1989, la croissance du nombre de guichets bancaires au pays (excluant ceux du Mouvement Desjardins) s'est accélérée. Il y a quatre ans, on ne comptait en effet que 4000 guichets automatiques bancaires au pays, soit trois fois moins que maintenant. Avec l'accroissement du nombre de guichets automatiques, on a assisté parallèlement à une augmentation fort importante des transactions effectuées à ces points de service automatisés. Seulement au

cours de 1992, le nombre total de transactions effectuées dans les guichets bancaires au Canada s'est accru de 7,9%, pour atteindre un total de 794 milliards! La fonction la plus utilisée demeure le retrait (74% de toutes les transactions), suivie loin derrière du dépôt (12%). Au niveau du nombre, les porte-parole de grandes institutions financières joints par La Presse canadienne estiment que les guichets automatiques approchent maintenant du point de saturation.

Ce sont surtout les personnes plus âgées, 55 ans et plus, qui ont dû mal à se convaincre de l'utilité de la carte de guichet automatique, note-t-on.

## Une forte ondée ramène des souvenirs du 14 juillet

LE DEVOIR

Les fortes pluies qui se sont abattues sur la région de Montréal hier après-midi ont fait plus de peur que de mal, causant quelques inondations par endroits et des pannes de courant.

La pluie qui tombait drue a, pendant quelques minutes, fait craindre une répétition des inondations qui avaient jeté Montréal dans le chaos le 14 juillet 1987.

Plusieurs rues ont été inondées par endroits, notamment sur l'autoroute Bonaventure, où la sortie menant à l'Île des Soeurs a été recouverte de quatre pieds d'eau.

La circulation a dû être détournée pendant plus d'une heure à cet endroit

en pleine heure de pointe.

La force de l'averse a également recouverte d'eau la rue du Golf à l'Île des Soeurs et la rue Hickson à Verdun.

Des arbres ont été déracinés à certains endroits, notamment à Verdun et Ville-Émard.

L'ondée a aussi provoqué des ruptures de courant, privant d'électricité plus de 2000 abonnés d'Hydro-Québec à Côte-Saint-Luc et dans le secteur de Parc Extension, ainsi que 8000 abonnés à Longueuil et 1000 à Valrennes.

Environnement Canada anticipait d'autres averses hier soir et évaluait à 70% les probabilités d'averses pour aujourd'hui.

**avis de demande d'un permis d'alcool**

Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou groupement visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée ou certifiée et être adressée à: La Régie des alcools, des courses et des jeux, 1 rue Notre-Dame Est, Bureau 9.200, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
3090-1490 QUEBEC INC. 4690 St-Denis Montréal Dossier: 307-827	1 Bar 1 Restaurant pour vendre avec spectacles	4690, St-Denis Montréal
LES ENTREPRISES JOHN FULLUM INC. Chez Toulouse Westmount 1207, Carré Girouard St-Luc Dossier: 1046-366	1 Restaurant pour vendre	4 Westmount Square Westmount
BOUBRIK, Dean Le Marienbad 1215 & 1217 Crescent Montréal Dossier: 348-748	Autorisation de spectacles dans 1 Bar existant	1215 & 1217 Crescent Montréal
2734-4027 QUEBEC INC. L'Ours qui Fume Enr. 2019 rue St-Denis Montréal Dossier: 410-902	Autorisation de spectacles dans un Bar	2019 rue St-Denis Montréal
2738-2845 QUEBEC INC. Chez Janot 120, Marché Atwater Montréal Dossier: 955-021	1 Restaurant pour vendre	120, Marché Atwater Montréal
1697-24 CANADA INC. Restaurants checkers 16, Surrey Road Kirkland Dossier: 784-033	1 Restaurant pour vendre	2800, boul. St-Charles Kirkland
3088-8382 QUEBEC INC. Le Dome 2020 Université Ouest Montréal Dossier: 883-793	1 Bar avec danse et spectacles 1 Bar	32, Ste-Catherine Ouest Montréal
2968-7126 QUEBEC INC. 2968-7126 Québec Inc. 7077 Boul. Newman local 18 Lasalle Dossier: 1046-044	1 Restaurant pour vendre	7077 Boul. Newman local 18 Lasalle
269281 CANADA INC. Régisère Souviki Mins Enr. 962, boul. Curé Labbie Laval Dossier: 466-581	1 Restaurant pour vendre	962, boul. Curé Labbie Laval
RESTAURANT SINOSTAR INC. Sinostar Inc. 1028, rue St-Zotique Est Montréal Dossier: 1047-240	1 Restaurant pour vendre	1028, rue St-Zotique Est Montréal
JUS D'OR INC. Schnitzel Etc 870, de Maisonneuve Est Local G18, Montréal Dossier: 1047-430	1 Restaurant pour vendre	870, de Maisonneuve Est Local G18, Montréal
2969-6499 QUEBEC INC. Le Bardeco 601, 605 rue Notre-Dame Lachine Dossier: 252-151	Addition d'autorisation de spectacles dans 1 Brasserie	601, 605 rue Notre-Dame Lachine
3093-2776 QUEBEC INC. Napoli Pizzeria 102, boul. Bellefleur Laval Dossier: 496-315	1 Restaurant pour vendre	102, boul. Bellefleur Laval
SALON DE QUILLES BANNANTYNE INC. Salon de Quilles Bannantyne Inc. 5144, rue Bannantyne Verdun Dossier: 1047-216	2 Restaurants pour vendre	5144, rue Bannantyne Verdun
REDA, Antonio Resto Pompei Enr. 9632, boul. St-Michel Montréal Dossier: 1047-315	1 Restaurant pour vendre	9632, boul. St-Michel Montréal
ZOOBAR RESTO INC. Zoo Bar Resto Enr. 3554, boul. St-Laurent Montréal Dossier: 689-463	Autorisation de danse dans un Bar avec spectacles	3554, boul. St-Laurent Montréal
SALON DE QUILLES RIVE-SUD INC. Salon de Quilles Rive-Sud Inc. 3366, ch. de Chambly local 2 Longueuil Dossier: 1047-190	1 Bar dans Centre Sportif	3366, ch. de Chambly local 2 Longueuil
SOHN, Sylvia Resto à la Découverte 4354, Christophe- Colomb Montréal Dossier: 1047-828	1 Restaurant pour servir	4354, Christophe- Colomb Montréal
DESPATIS, Isabelle Restaurant Délices de Cheznous Enr. 347, rue Adolphe Chapleau Bois des Filion Dossier: 398-503	2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse	347, rue Adolphe Chapleau Bois des Filion
2918935 CANADA INC. Strings, Café Italien 500, boul. St-Martin Ouest Laval Dossier: 920-249	1 Restaurant pour vendre	500, boul. St-Martin Ouest Laval
173313 CANADA INC. Larrys 1824, Ste-Catherine Ouest Montréal Dossier: 1012-186	Permis additionnel 1 Bar Augmentation de la capacité dans 1 Bar	1824, Ste-Catherine Ouest Montréal

Le président - directeur général  
Ghislain K. Laflamme, avocat

## Chapais, la ville à la triste mine, rêve d'être sauvée par ses bois

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

Vous arrivez à Chapais par le chemin de Chibougamau. Une trentaine de kilomètres avec des forêts autour, le lac Opémiska luisant comme un miroir, les lignes de l'Hydro en provenance de la Baie James qui courent jusqu'au Sud. Le long du chemin, il y a des ouvriers s'affairant à entretenir les voies, à désherber. Ça fait un peu d'ouvrage dans une région qui en manque. Chapais, c'est quelques rues à peine, beaucoup de bungalows, une population de 2000, des infrastructures pour 7000. Comme une grosse carabine pour tuer un lièvre.

Aux «bineries» du coin, vous croisez des Cris, des gars de l'Hydro, des ouvriers de la construction qui travaillent à bâtir la nouvelle réserve d'Oujé-Bougoumou, des mineurs égarés. La mine de Chapais a fermé ses portes il y a deux ans, entraînant l'exode d'une partie de la population. N'eût été le moulin à scie Barrette, dont on voit se profiler la lourde sil-



PHOTO ODILE TREMBLAY

Ici, on est loin des billots de douze pieds chantés par Vigneault

houette du brûleur (ici on l'appelle l'enfer) et ses montagnes de copeaux et de biomasse juste à l'entrée de la ville, il n'y aurait pas grand travail dans le coin. Mais Barrette-Chapais emploie 400 ouvriers. Une manne.

Drôle de défi que de miser sur la foresterie dans une région nordique de petit bois maigrelet. On est loin des billots de douze pieds chantés par Vigneault et de la bonne grosse pitoune de par chez nous. L'épinette est un arbre maigrelet, qui est loin de produire les belles grosses planches convoitées par les entreprises de construction. Les petites planches peuvent surtout donner du bois de colombage, moins cher. Seules deux scieries appartiennent à des entrepreneurs indépendants dans la région. Une à Chibougamau; celle du clan Filion, et une à Chapais: Barrette.

Quand Yves Barrette a acquis l'usine, en 75, il avait 21 ans, venait de vendre son héritage, la scierie paternelle en Abitibi, et s'était mis en tête d'en acquérir une autre. Celle de

Chapais, nouvellement construite, cherchait preneur. Sans trop savoir dans quel il s'embarquait, Yves Barrette l'a achetée, pour se retrouver pris à résoudre la quadrature du cercle: faire rouler une usine de sciage avec du bois à pâte. Et ce, à une époque où le marché du bois, cyclique et tributaire des aléas de la construction, était dans le creux de la vague.

700.000 mètres cubes de bois par année y sont abattus aujourd'hui. Son territoire de coupe est rendu à 120 kilomètres de l'usine. La forêt s'éloigne. Le visiteur qui parcourt une région aussi boisée que celle de Chibougamau-Chapais, peut avoir l'impression que la ressource est inépuisable, ce qui n'est pas le cas. De toute façon, on ne peut en couper partout, ni aussi sauvagement qu'autrefois. Il est loin le temps des coupes à blanc, quand les bûcherons rasaient tout. La loi de 87 oblige les scieries à reboiser et à épargner les abords des cours d'eau. Au moment de la signature de la Convention de

la Baie James, Barrette a dû redonner une partie de ses territoires de coupe aux Cris, encore un peu lors de la récente érection de la réserve d'Oujé-Bougoumou. «Sans doute n'y aurait-il pas de place pour une autre scierie dans la région», me dit Yves Barrette.

À Chibougamau, tout le monde me parlait de son entreprise qui passe pour un modèle d'avant-gardisme. À 38 ans, Yves Barrette est un audacieux et un risqué-tout. Plutôt que d'encaisser tranquillement ses profits, il les réinvestit, certaines années entièrement ou même jusqu'à 150% dans la recherche. Ça coûte bien plus cher d'opérer une usine avec du petit bois qu'avec du gros. Il faut plus d'opérations pour parvenir au même résultat, couper davantage de planches. Dans l'usine qu'il a acquise, tout l'appareillage était conçu pour du gros bois. Il lui fallut convertir, accélérer le processus.

La hantise des propriétaires de moulin à scie, ce sont les copeaux. Les papeteries constituent les seuls clients possibles et un goulot d'étranglement pour toutes les scieries du Québec, qui n'arrivent pas à écouler la totalité de leur stock. Or, dépendamment de la technologie utilisée, un moulin peut produire deux ou trois fois moins de copeaux.

Barrette-Chapais embauche huit informaticiens et une vingtaine d'ingénieurs mécaniques à temps plein. Leur rôle est de concevoir une machinerie qui optimisera la coupe et réduira la quantité de résidus. Une autre partie de la recherche est effectuée par des équipes californiennes. La machinerie utilisée est unique à Barrette et sans cesse reprogrammée, remise à jour. «On produit deux fois moins de copeaux qu'il y a dix ans, et mon entreprise enregistre une croissance de 15% par année.» Comme quoi il n'y a pas de région ingrate, mais trop souvent des mauvaises façons de l'exploiter.

# LE DEVOIR

# MONTREAL

## Les Montréalais devront assumer les contrecoups du gouffre financier de la Ville

Des augmentations de taxes ou des réductions de services, avertit Léa Cousineau

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Côte que coûte, les Montréalais devront assumer les contrecoups du gouffre financier de la Ville. Il manque 200 millions\$ pour boucler le budget 1993 et, en réaction, la Ville s'apprête à éliminer des services.

«Les Montréalais doivent être cohérents dans leurs choix. Ou ils veulent des augmentations de taxes ou nous réduisons les services», a soutenu hier en entrevue au DEVOIR la présidente du comité exécutif, Léa Cousineau, qui qualifie de dramatique l'impasse financière de la Ville.

Quels seront les services coupés? Mme Cousineau répond qu'il est encore trop tôt pour les identifier. Chose certaine, les services de base, qui sont par ailleurs la raison d'être de l'appareil municipal (dénégement, entretien des rues, trottoirs et systèmes d'égout et d'aqueduc), ne seront pas touchés, assure-t-elle.

Mais il y a tout le reste: les services de loisirs, de culture et de soutien, les programmes de subventions aussi (Tandem par exemple). Et pourquoi pas remettre la gestion des stationnements de la ville entre les mains d'une corporation privée comme Montréal l'a récemment fait dans le dossier des marchés publics? Léa

Cousineau explique que l'examen auquel elle se livre avec ses collègues permet de tout questionner.

Ce sont les présentes négociations entre les syndicats municipaux et la Ville qui ont fait ressurgir l'ampleur du gouffre financier.

En juin dernier, la présidente du comité exécutif a exposé aux représentants des 13 000 employés municipaux le problème auquel ils sont intimement liés. «Nous nous sommes présentés à eux avec les livres ouverts, dit Mme Cousineau. Il y a une urgence d'agir et si on n'arrive pas à s'entendre, nous appliquerons notre droit de gestion au maximum... Mais je reste confiante.»

En 1991, Montréal a fait face, en cours d'exercice budgétaire, à un manque à gagner de 60 millions\$. Équilibre budgétaire oblige, la Ville a rajusté son tir. L'année dernière le problème a gonflé, atteignant 145 millions\$. Nouvelles compressions. En 1993, c'est la rondlette somme de 200 millions\$, dont plus des trois quarts dans les services municipaux, que les autorités municipales doivent grappiller. L'heure est au coupe-rete dans les finances de Montréal. C'est presque un euphémisme.

Léa Cousineau veut faire place nette. Les élections municipales arrivent à grands pas. Les conseillers de

l'opposition pourraient signaler qu'il est temps de procéder à un dégraisage.

La-dessus, Mme Cousineau défend l'administration du RCM qui est en place depuis 1986. «On a vécu selon nos moyens, soutient-elle. On n'a pas vu venir la crise. Pas plus ni moins d'ailleurs que toutes les grandes institutions financières. La question aujourd'hui, c'est comment on s'adapte.»

Et cette adaptation passe, selon elle, par la reorganisation du travail chez les employés municipaux, mais aussi des changements majeurs dans la gestion. «Est-ce que tout ce qui est fait par la Ville doit être fait par la Ville et de cette façon?», s'interroge Mme Cousineau.

Le Programme triennal d'immobilisations pour 1994, 1995 et 1996, devrait d'ailleurs être le reflet d'une tendance très nette vers les compressions, promet Mme Cousineau. Pas question de mettre de l'avant de grands projets coûteux. Pour ceux qui flottent dans l'air depuis plusieurs années — le déménagement des ateliers municipaux en est un exemple probant —, ils seront réduits à leur plus simple expression. Pour ce qui est de la construction de la cour municipale, il faudra repasser.



PHOTO JACQUES GRENIER  
Léa Cousineau: manque à gagner de 200 millions\$



PHOTO JACQUES NADEAU  
Abdullah Faqeri, au premier plan, Mahmodi Taqi et (au fond) Sahebi Akbar: troisième journée complète de jeûne, hier.

## Mourir de faim plutôt que retourner en Afghanistan

JEAN DION  
LE DEVOIR

Le sort d'Abdullah Faqeri repose maintenant entre les mains du nouveau ministre désigné de la Sécurité publique, Doug Lewis.

Ayant épuisé tous ses recours devant Immigration Canada, Faqeri, 20 ans, ne reculera cependant devant rien, pas même la perspective de mourir d'inanition, pour éviter de retourner dans son Afghanistan natal où, de toute manière, il est persuadé qu'il sera mis à mort à brève échéance.

«Je suis prêt à mourir de faim. J'aime mieux mourir au Canada que d'aller me faire tuer la-bas», a dit hier Faqeri, visiblement troublé par la situation.

Avec deux compatriotes, Mahmodi Taqi, 21 ans, et Sahebi Akbar, 49 ans, le jeune homme, qui désire obtenir le statut de réfugié au Canada, effectue une grève de la faim depuis lundi soir dernier. Un quatrième membre de la communauté afghane, Hamid Ramzy, se joindra à eux lundi, et on espère d'autres participants.

Ces quatre personnes sont toutes d'origine hazara, une ethnie formant environ 10% de la population afghane et victime de persécution depuis des décennies, voire des siècles, racontent-ils. Or la guerre civile fait rage en Afghanistan depuis le départ des Soviétiques, en 1989, ce qui n'a rien fait pour diminuer les risques encourus par les Hazaras. Ceux-ci sont des musulmans chiites, le reste du pays étant d'allégeance sunnite.

«Si Abdullah retourne en Afghanistan, il est un homme mort», affirme Ramzy.

Faqeri est entré au Canada en février 1992, après avoir transité par plusieurs pays. Sa famille est restée en Afghanistan mais, n'ayant pas de nouvelles depuis un bon moment, il ne sait si ses membres sont encore vivants. Depuis son arrivée au pays, le jeune homme vit en situation illégale, et deux demandes d'obtention du statut de réfugié pour motifs humanitaires ont récemment été rejetées.

Pour justifier sa décision, le ministre de l'Immigration invoque qu'il doit se fonder sur les risques encourus personnellement par un individu, et non sur la situation générale d'un pays. Or, allégué-t-on, Faqeri ne serait pas plus en danger en Afghanistan que qui que ce soit d'autre.

À l'inverse, les défenseurs de Faqeri font valoir qu'il est le premier Afghane à se voir refuser le statut de réfugié depuis 1978.

Son avocate, Me Sabine Venturelli, a donc demandé à rencontrer personnellement le ministre Lewis pour l'amener à prendre des mesures d'exception. Celui-ci ne lui a pas encore donné signe de vie.

Seul le temps semble d'ailleurs jouer en faveur de Faqeri. Arrêté jeudi dernier, il a été libéré sous caution (1000\$ fournis par des membres de la communauté afghane) en début de semaine, car les conditions de son expulsion risquent d'être longues à réunir. L'aéroport de Kaboul, la capitale afghane, est fermé, l'ambassade canadienne aussi, et on envisage de le rapatrier au Pakistan puis de l'accompagner par route jusqu'à la frontière afghane.

De plus, Faqeri ne dispose d'aucun passeport ni document de voyage. Une rencontre est prévue mercredi avec les fonctionnaires de l'Immigration «pour voir où en sont les choses», a expliqué Me Venturelli.

Tous ceux qui le connaissent mentionnent qu'Abdullah Faqeri est un «bon camarade», travaillant et consciencieux. De plus, il s'est rapidement intégré à la société québécoise, ayant suivi des cours et s'étant même déjà fiancé à une jeune Montréalaise d'origine chinoise. Mais celle-ci, détentrice d'un statut de résidente permanente conditionnel, ne peut parrainer son futur époux.

Sous la surveillance du Dr Pierre G. Thibodeau, de l'hôpital Saint-Luc, les trois grévistes de la faim en étaient donc à leur troisième journée complète de jeûne, hier. Ils mènent leur lutte silencieuse dans un petit local du Comité social centre-sud, rue Beaudry, qui appuie leurs démarches.

Le député Gilles Dupeppe (Bloc québécois) et Shirley Maheu (Parti libéral), de même que la candidate néo-démocrate Josée Panet-Raymond, ont aussi manifesté leur soutien à l'entreprise des grévistes.

Mais si les nombreux témoignages d'appui l'ont touché, il était difficile, hier, de lire sur le visage d'Abdullah Faqeri autre chose qu'une certaine angoisse teintée de désespoir. Garder-il quand même espoir de voir sa cause triompher? «Je ne sais pas ce qui m'attend», répond-il d'une voix faible.

## Pas un sou au stade Jarry

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Tennis Canada peut bien rêver de «revamper» complètement le stade du parc Jarry, la Ville de Montréal n'investira pas un sou dans le projet.

La présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, Léa Cousineau, est catégorique là-dessus: Montréal n'a pas les moyens. «Nous sommes d'accord avec l'idée d'un Centre national de tennis. Nous avons d'ailleurs participé financièrement dans l'analyse du projet, explique Mme Cousineau. Au mieux, nous offrons le terrain et les installations actuelles.»

C'est justement la vétusté de ces installations qui fait dire à Tennis Canada que Montréal pourrait perdre le tournoi mondial, et du même coup, 10 millions\$ de retombées économiques pour la région. Le porte-parole de Tennis Canada-section Québec et directeur des Internationaux de tennis, Richard Legendre, affirme que l'ATP, l'organisme qui gère les tournois mondiaux, risque de retirer Montréal sur le prestigieux circuit «Super neuf» si on ne lui présente pas

un projet sérieux de construction d'un stade d'ici la fin de l'automne.

Mais voilà, un Centre national de tennis comme le souhaite Tennis Canada — avec 12 courts extérieurs, 8 intérieurs et des espaces à bureaux —, représente des déboursés d'au moins 20 millions\$. Sans les subsides municipaux, Québec et Ottawa se retrouveront avec des parts du gâteau nécessairement plus gros, à moins, bien sûr que l'ampleur du projet ne soit réduite.

Le ministre québécois du Tourisme a déjà été saisi d'une demande de subvention et étudie actuellement la pertinence d'investir dans le projet. Quant à Ottawa, Hélène Ouellet, l'attachée de presse du ministre du Développement économique régional, Jean Charest, affirme que «M. Charest est conscient de l'importance de maintenir à Montréal les Internationaux de tennis». Mme Ouellet ajoute qu'une décision quant à l'implication financière du gouvernement canadien devrait être connue sous peu.

À la faveur des prochaines élections générales, Tennis Canada pourrait donc recevoir l'engagement tant attendu.

## L'AGENDA

### Hommes et femmes des cavernes

Le sous-sol de l'île de Montréal réserve certaines surprises. Vous vous sentez l'âme exploratrice ou un brin préhistorique, dans ce cas, il faut faire un détour par la caverne de Saint-Léonard. Oui, une vraie caverne, sombre et lugubre à souhait, mais tout à fait sécuritaire. La Société québécoise de spéléologie (252-3006) et organise des visites guidées. Cette caverne est située dans le parc Pie-XII (5200, rue Lavoisier). La visite est gratuite pour les résidents de Saint-Léonard et elle coûte 5\$ pour les autres. Pour plus d'informations, téléphonez au 328-8511.

### Détour dans la nature

À tous les week-ends, l'organisme Détour Nature organise des randonnées pédestres guidées. Demain, le petit détour dans la nature se fait au Mont Hunger dans les montagnes du Vermont. Vous n'êtes pas un habitué de la marche? Peu importe, assurent les dirigeants de l'organisme; il y a un groupe de débutants. Il reste encore de la place. Téléphonez au 271-6046.

### Les filles du 5-10-15¢

Le regard théâtral d'un Montréalais d'origine libanaise, Abla Farhoud, sur le déracinement de deux femmes. Voilà les filles du 5-10-15¢. L'auteur pose également un regard critique sur la dichotomie des cultures orientale et occidentale. Il s'agit d'une lecture publique à laquelle le public peut assister à compter de 17h30, au Musée de la Pointe-à-Callières (350, place Royale).

Kathleen Lévesque

## Moyens de pression des policiers de la CUM

## «Le public a droit à l'intégrité des services», rappelle Me Aquin

PRESSE CANADIENNE

En cessant d'effectuer leur travail de patrouille, le 8 juillet dernier, les membres de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal s'exposaient à l'intervention du Conseil des services essentiels.

Si les policiers avaient décidé de tenir une manifestation pendant leurs jours de congé, même durant 24 heures, la situation aurait été différente.

C'est ce qu'a soutenu hier le procureur du Conseil des services essentiels, François Aquin, devant le juge Herbert Marx, de la Cour supérieure, qui doit décider s'il casse l'ordonnance rendue le 9 juillet interdisant aux policiers tout moyen de pression d'ici la signature de leur contrat de travail.

«Le public a droit à l'intégrité des services», a dit Me Aquin.

«En faisant un ralentissement de travail, les policiers ont violé le Code du travail. Le Conseil des services essentiels avait la compétence pour intervenir», a-t-il ajouté.

Les moyens de pression exercés par les policiers visaient à signifier au gouvernement qu'ils n'accepteraient pas sans broncher le gel des salaires pour deux ans imposé par la loi 102 à tous les employés de l'État, dont les policiers. Dans sa requête à l'étude, la Fraternité soutenait que les policiers, au même titre que les pompiers, n'étaient pas sous la juridiction du Conseil parce qu'ils n'ont pas le droit de grève.

À ce propos, Me Aquin a rappelé que le Conseil était intervenu récemment, le 23 juin dernier, quand les pompiers de Ville Mont-Royal avaient cessé d'exécuter certaines tâches pour faire pression sur leur employeur. «Le Syndicat canadien de la fonction publique n'a pas contesté la compétence du Conseil. Il s'agit pourtant d'un syndicat hautement agressif dans la défense de ses droits», a signalé Me Aquin. Quant à l'ordonnance faite au président Prud'Homme d'annoncer publiquement son intention de céder tout moyen de pression, le Conseil soutient qu'elle était appropriée.

## Urgence fermée à Châteauguay

LE DEVOIR

Les citoyens de Châteauguay et des environs n'ont pas eu accès, la nuit dernière, au service d'urgence du Centre hospitalier Anna-Laberge. Et le scénario va encore se répéter. Entre minuit et huit heures, la nuit prochaine, l'urgence sera fermée; il en sera de même pour les nuits de samedi à dimanche et de dimanche à lundi.

## RÉSULTATS

Tirage du 93-07-28

2 4 8 9 22 34

Numéro complémentaire: 48

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	1 973 225,50 \$
5/6+	5	118 393,50 \$
5/6	352	1 345,40 \$
4/6	19 922	45,50 \$
3/6	325 897	10,00 \$

Ventes totales: 16 012 047,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 \$

Prochain tirage: 93-07-31

Extra Tirage du 93-07-28

NUMÉROS	LOTS
517539	100 000\$
17539	1 000 \$
7539	250 \$
539	50 \$
39	10 \$
9	2 \$

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

LE DEVOIR

sont heureux d'inviter 200 personnes à la première du film

un film de AGNIESZKA HOLLAND

**LE JARDIN SECRET** version française de THE SECRET GARDEN

le jeudi 12 août  
au cinéma Berri (1280, rue St-Denis) à 19h

- Remplissez le coupon et retournez-le à l'adresse indiquée avant le 4 août.
- Le tirage aura lieu le 5 août à midi et 100 gagnants recevront une invitation valable pour 2 personnes par la poste.
- la valeur des prix est de 1225\$
- Fac-similés du coupon faits à la main acceptés.
- Règlements du concours disponibles chez Cinéplex Odéon.

CONCOURS LE JARDIN SECRET Cinéplex Odéon, 2388 Beaubien est, Montréal, Qc H2G 1N2

NOM \_\_\_\_\_ APP. \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_ ÂGE \_\_\_\_\_

TÉL.(jour) \_\_\_\_\_ (soir) \_\_\_\_\_

prière d'écrire lisiblement

# LE DEVOIR

## POLITIQUE

Rencontre avec Kim Campbell, mardi

### Bourassa ne doit pas plier l'échine sur la main-d'œuvre, déclare Parizeau

Québec (PC) — Le chef de l'opposition, Jacques Parizeau, a demandé au premier ministre Robert Bourassa de faire preuve de fermeté et de ne pas plier l'échine au cours des entretiens qu'il aura, mardi, avec son homologue fédérale, Kim Campbell.

Au cours d'une conférence de presse donnée à Québec hier, le chef péquiste a expliqué que M. Bourassa doit reformuler la revendication historique du Québec sur la formation de la main-d'œuvre, même s'il est clair que le chef du gouvernement fédéral n'a pas du tout l'intention de lui en céder l'exclusivité.

« Le guichet unique réclamé par le Québec, ce n'est pas de Mme Campbell qu'on va l'obtenir », a dit M. Parizeau.

« Il n'y a aucune raison pour que M. Bourassa s'écrase à nouveau », a déclaré M. Parizeau, déplorant les concessions déjà faites par son ministre de la Formation professionnelle, de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du Revenu.

M. Bourassa a déjà cédé sans raison sous la pression, la semaine dernière, a dit le chef du PQ, en acceptant la notation de colocation avec le fédéral dans le dossier de la formation de la main-d'œuvre, et en reconnaissant à Ottawa la responsabilité exclusive de l'administration de l'assurance-chômage.

Le chef de l'opposition a aussi insisté auprès de M. Bourassa pour qu'il condamne ouvertement l'intention de Mme Campbell de couper de deux à quatre milliards de dollars dans les paiements de transferts aux provinces, dès la première année d'un gouvernement qu'elle dirigerait.

« Au démarrage d'une campagne électorale fédérale, il faut demander au premier ministre du Québec de protester de façon claire devant toute tentative (...) de pelletter son déficit dans la cour du Québec et d'entraîner ici des augmentations de taxes supplémentaires. On en a eu suffisamment comme ça. »

M. Parizeau a rappelé que le souhait de s'abriter dans les transferts avait aussi été émis durant la course au leadership des conservateurs par M. Jean Charest, ce qui n'annonce rien de bon pour le Québec.

M. Charest s'engageait à couper de 8 milliards \$ dans les transferts aux provinces, a-t-il dit. « Ça veut dire pour le Québec, c'est un minimum de 2 milliards \$ de perte et ça peut aller jusqu'à 3 milliards \$. Ça annonce de joyeuses augmentations de taxes par le gouvernement du Québec. »

Par ailleurs, M. Parizeau a réagi hier aux propos controversés tenus par les chefs autochtones Joe Norton et Ted Moses sur les dangers qu'entraînerait la souveraineté du Québec. Le chef du PQ veut bien que ces derniers discutent de leurs droits et de leurs revendications, « mais sans les gants de boxe ».

Mardi dernier, le chef Norton, de Kahnawake, avait dit à l'assemblée générale des chefs des Premières Nations, en Alberta, que l'épouvantail de la souveraineté du Québec est entretenu par des politiciens qui se font traiter avec des gants blancs alors qu'on devrait plutôt régler leur compte « avec des gants de boxe ».

M. Parizeau a rappelé que ce n'est pas la première, et sûrement pas la dernière fois que de tels propos étaient tenus et qu'il fallait plutôt s'intéresser au rôle que joueront les autochtones dans un Québec souverain.

Ce dernier a rappelé que des experts avaient conclu, lors de la Commission Bélanger-Campeau, que l'intégrité territoriale du Québec était garantie par les règles du droit international général. D'autre part, le président du PQ a rappelé l'existence du Forum paritaire québécois autochtone, dont le travail va bon train.

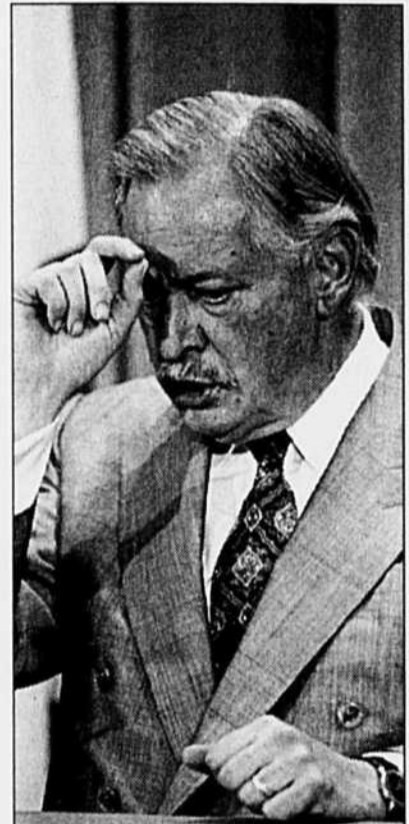


PHOTO PRESSE CANADIENNE  
Jacques Parizeau en conférence de presse, hier.

### Kim Campbell se met au français aujourd'hui

Épuisée par ses voyages, elle a retardé de quelques heures son séjour à Saint-Jean

Saint-Jean-sur-Richelieu (PC) — Épuisée par ses récents voyages dans l'Ouest et en Ontario, la première ministre Kim Campbell a retardé d'une journée la brève tournée qu'elle compte faire au Québec ces jours-ci.

Mme Campbell devait être à Saint-Jean-sur-Richelieu en fin de journée hier. Elle a plutôt retardé son départ de quelques heures. « Ça ne cache absolument rien », a soutenu un porte-parole de son bureau, hier.

De toute manière, a-t-on ajouté, Mme Campbell ne devait commencer ses cours de français qu'aujourd'hui.

Une cérémonie avait été prévue pour elle au Collège militaire royal de Saint-Jean, où est situé le Centre d'immersion en français de la Chambre des communes, un service exclusivement destiné aux parlementaires et aux fonctionnaires des Communes. Mme Campbell perfectionnera son français durant quelques jours.

C'est le vice-premier ministre, Jean Charest, qui l'a remplacée à pied levé. M. Charest a profité de son passage dans la métropole du Haut-Richelieu pour inaugurer les bureaux de campagne du candidat conservateur, le député sortant Clément Couture.

Mme Campbell suivra donc aujourd'hui ses premiers cours de français et filera en fin de journée au Stade

olympique, où elle assistera au match opposant les Expos et les Marlins de la Floride.

A l'approche des élections, la leader conservatrice profitera de l'occasion pour se faire photographier avant le match avec l'une des vedettes des Expos, le frappeur de puissance Larry Walker.

Après ce petit clin d'œil à la foule, elle ira jaser avec les gens aux terrasses du stade jusqu'au début du match. Samedi, la première ministre poursuivra son apprentissage de la langue de Molière au CMR avant de se rendre à Joliette, où une réception communautaire l'attendra.

Passionnée de musique classique, Mme Campbell assistera en soirée au concert que donnera à l'amphithéâtre de Lanaudière l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Charles Dutoit.

Dimanche, toute la journée est réservée à ses cours de français. Lundi, elle poursuivra ses cours et n'accordera qu'une entrevue.

Mme Campbell sera l'invitée surprise de Julie Snyder à l'émission *L'Enfer, c'est nous autres*, diffusée par Radio-Canada. La première ministre filera mardi jusqu'à Québec, où elle rencontrera M. Robert Bourassa. Elle devrait être de retour à Ottawa le jour même.

TÉL.: 985-3344

## ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

### I · N · D · E · X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 100 • 150 Achat-vente-échange
- 160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 200 • 250 Achat-vente-échange
- 251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

### LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344  
Télécopieur: 985-3340

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal H2Y 3S6

### 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

#### DISCRIMINATION INTERDITE

« La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. »

HAMPSTEAD haut duplex, 6 1/2, foyer, balcon, tranquille, près métro, 850\$ non chauffé. 487-3520

N.D.G., 1er sept., bas duplex, 7 1/2, 3 c.c., boiserie, pl. bois franc, s/lavage, cour privée. 795-482-6437

N.D.G., Marci sur Sherbrooke, près métro, autoroutes, piste cyclable, 7 pces, haut duplex, 700\$. 488-3087

N.D.G., Pres Monkinad et métro Villa Maria, 4 1/2, 5 1/2, chauffé, eau chaude, frais peint, 486-5700, 596-0299

OUTREMONT ADJ. Chemin Hudson, secteur tranquille, près U. de M., services, joli 3 1/2, chauffé, eau ch., poêle/frigo. 733-6020

OUTREMONT ADJ.-PRES U DE M 7 1/2 chauffé, haut duplex, appareils, 2 1/2, tout compris. 738-3586

OUTREMONT Rue Laurier, face église St-Viateur, grand 7 1/2 pièces, chauffé, éclairé, 1350\$. 733-1228

OUTREMONT pres Laurier, 3 1/2, 4 1/2, à partir de 4105 277-0054

OUTREMONT 57 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061

OUTREMONT face au Mont-Royal, 33 ch. Côte Ste-Catherine, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, chauffés, gym, "sun deck", 277-5873

PIERREFONDS - LE LALANDE 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, immeuble béton, piscine, foyer, syst. alarme, s/s lin, dispo. 1er oct. Idéal jeune professionnel. 421-3528

PLATEAU Cartier, grand 6 1/2, très clair, haut duplex. Libre. 523-5958

PLATEAU: 6 1/2, bas triplex, 2 c.c., non chauffé. Libre imm. 580\$. 521-6684

PRES CENTRE-VILLE 1 MOIS GRATUIT

Beaux logements, 4 1/2, 440\$, 5 1/2, 460\$, stat. ext. gratuit. Pres métro. 939-3626, 937-6215

VILLERAY 6 1/2, bois franc, balcon, ang. 530\$/mois. 384-2764

165 PROPRIÉTÉS À LOUER

CHOMEDEY, Pl. Renaud, 4 c.c., 2 s/bains, foyer, syst. alarme, s/s lin, dispo. 1er oct. Idéal jeune professionnel. 523-2113

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ILE D'ORLÉANS, St-Jean, bord de l'eau, québécoise, 2 c.c., foyer, semainier (+) jusqu'à fin sept. 418-629-1256

ST-SAUVEUR Luxueuse maison 687-0222

176 CHALET À LOUER

LAC MASSAWIPPI Bord de l'eau, 3 c.c., à louer pour 1 an. 700\$/mois + électricité. 819/938-5395

MONT SUTTO'N Vue panoramique, foyer, piscine privée, chauffé, chauffe-eau, 6 pces, 1500\$. 523-2773

201 PROPRIÉTÉS COMMERCIALES

IMMEUBLE SEMI-COMMERCIAL, plateau Mt-Royal, revenus annuels 23 000\$, + poss. bachelor. 962-1202. Laissez-messager.

### 203 PROPRIÉTÉS INDUSTRIELLES

RIVE-SUD A vendre ou à échanger. Reprise de finance. 658-5384

### 318 MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

AMEUBLEMENT complet de bureau neuf et usage. 636-6898

MAC CLASSIQUE avec imprimante Hewlett Packard, jet d'encre. SYST. TÉLÉPHONIQUE Meridian, North Star, 3 tél., poss. de 6 lignes/16 postes. 227-2130

### 401 POSTES CADRES, PROFESSIONNELS

GÉRANT DE PRODUCTION Import-export pour commerce de chapeaux, minimum 5 ans d'expérience, cantonnais, mandarin écrit et parlé requis. Salaire selon expérience. Envoyer C.V. au Président, Extrême de Tiane Accessoires Inc. 2350 Halpern, Ville St-Laurent, Qc. H4S 1N7

### 450 EMPLOIS DIVERS

♦ appartements  
♦ condominiums  
♦ maisons de campagne  
♦ chalets

## À LOUER

# 50 \$

♦ Annoncez votre location pendant 8 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 50 \$. 17,60 \$ la ligne supplémentaire.

♦ L'annonce est annulable en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

## LE DEVOIR ANNONCES CLASSÉES

985-3344

ENCADREZ VOTRE ANNONCE CLASSÉE

# 985-3340

### MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

### HORIZONTALEMENT

1- Plate-forme flottante. — Insuler. — Instrument mesurant les variations de la pression artérielle (Med.). — Fou. — Onde acoustique. — Emotion. — Du verbe avoir. — Qui appartient à la race noire. — Établissement de jeux. — Orthographe adoptée en 1542 pour désigner l'ancienne famille écossaise des Stewart. — Laps de temps. — Période. — Poisson. — Textile. — Rhénium. — Brin de paille. — Ensemble de personnes.

5- Interjection. — Ressenti. — Unité de mesure de masse. — Épanouissement des fleurs. — Tantale. — Fou. — Onde acoustique. — Emotion. — Du verbe avoir. — Qui appartient à la race noire. — Établissement de jeux. — Orthographe adoptée en 1542 pour désigner l'ancienne famille écossaise des Stewart. — Laps de temps. — Période. — Poisson. — Textile. — Rhénium. — Brin de paille. — Ensemble de personnes.

### VERTICALEMENT

1- Rougeâtre. — Ruminant andin. — Relatifs à une aspiration. — Plateau. — Ruisseau. — Samarium. — Petite île. — Joliment.

5- Interjection. — Ressenti. — Unité de mesure de masse. — Épanouissement des fleurs. — Tantale. — Fou. — Onde acoustique. — Emotion. — Du verbe avoir. — Qui appartient à la race noire. — Établissement de jeux. — Orthographe adoptée en 1542 pour désigner l'ancienne famille écossaise des Stewart. — Laps de temps. — Période. — Poisson. — Textile. — Rhénium. — Brin de paille. — Ensemble de personnes.

### AVIS DE DÉCÈS

Par télécopieur

Avant 16h00 985-3340

Après 16h00 et la fin de semaine 985-3360

### IMMOBILIER RÉSIDENTIEL III S

♦ propriétés  
♦ condominiums  
♦ maisons de campagne  
♦ chalets

Annoncez votre propriété à vendre pendant 24 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 111 \$. 37 \$ la ligne supplémentaire.

L'annonce est annulable en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier, jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

ANNONCES CLASSÉES  
985-3344

### 121 CANTONS DE L'EST

LAC BROME MANOIR INVERNNESS Élégante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c.a., 2 s/bains, 2 c.c., 1 s/bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, mania, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires sages, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

MAISON DE CAMPAGNE, bord lac Memphrémagog, 295 000\$. 288-4747

ORFORD - 60 000\$. Foyer, 2 c.c., mezzanine, meuble, cuisine. Accès piscine, tennis (été-hiver). Pres ski + golf. 514-271-5853

SUTTON Vue à encadrer... Maison captivante Étang, 23 acres, privé. CAROL McLANSON, Imm. Dynamiques. 538-8230.

### 135 TERRAINS

À vendre À Sainte-Adèle, terrain boisé de 79 000 pi. ca. Au bout du chemin Loup-Garou. Prix: 15 000 \$.

Pour information, contactez Louise, CP St-François au (514) 666-8562

### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC Très grande propriété 63 X 25. Intérieur unique, 2 foyers, 3 s/séjours, 3 s/bains. Piscine creusée, face au parc. 278 000 \$

PIERRE HUDON LA CAPITALE CRTN 382-8000

AUBAINE POUR VENTE RAPIDE DOMAINE RENAUD - LAVAL Bungalow, payé 150 000\$. Accepterai offres classées ridicules. 967-5854

BORD DE L'EAU Chomedey, maison de ville très luxueuse, abordable. 2 c.c., 2 s/bains, 2 serres. 682-5292

BOUCHERVILLE - COTTAGE SUR COIN 4 + 1 chambre. Pres école, s/sol fini avec entrée privée (poss. bureau). Garage, thermopompe. 159 000\$ neg. Pour visiter: 596-1844, 1-742-5441

OUTREMONT Vendrais/échangerais propriété (duplex en pierre) pour maison de campagne ou condo. 270-6676

### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

MAGNIFIQUES CONDOS, 6 1/2, 5 1/2 Libres, refats à neuf, prix réduits, plusieurs extras. 444-5621.

OUTREMONT, 1 400 pi ca., 3 cc. ou bureau, foyer, terrasses, 3e étage, très ensoleillé, tout rénov. + extra. Urgent. 197-5005, 274-2686

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT Condominium de prestige, tour du Méritas, 6ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière intérieure 1 500 pi ca. plus terrasse près de 400 pi ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704

ST-DENIS super liquidation, condos 3 1/2, réduits de 20%. Nouveaux prix à partir de 59 849\$ 276-0102, 447-5455.

### 105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

AHUNTSIC, 35 unités, rev. 148 000\$, prix 860 000\$, balance de vente. 661-5390, 975-0646

INVESTISSEMENT avec revenu de 33 000\$. Commercial et résidentiel. 658-5384

GRAND DOMAINE 15 ACRES 2 beaux chalets, 97 000\$ 819-822-1070, 819-889-2686

DE MAISONNEUVE E. Pres Radio-Canada, luxueux 3 1/2, frais peint, poêle, frigo, lav./séch. intégrés. 598-5003.

3010 GOYER 3 1/2, 4 1/2, livres, propres, près de U de M, semi-meublés. 733-4544

AV. MORGAN, 3 1/2, bois franc, rénové, entr. lav./séch., 375\$. 1er juill. 848-9770 de 9h à 17h.

AV. MORGAN, 1 1/2, r-d-c, calme, ensoleillé, rénové, bois franc, entr. lav./séch., jardin, garage. 785\$. 1er juill. 848-9770 de 9h à 17h.

C.D.N., 1 1/2 à 5 1/2, bien situés, pres hôpital Ste-Justine, U de M, beaux et propres, buanderie, intercom. 737-9300.

C.D.N., Fendall, près U de M, 6 1/2, bas duplex, repeint, chauffé, poêle/frigo, cuis. rén., jardin. 1er sept. 935\$. 737-4848.

### 160 APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

3010 GOYER 3 1/2, 4 1/2, livres, propres, près de U de M, semi-meublés. 733-4544

AV. MORGAN, 3 1/2, bois franc, rénové, entr. lav./séch., 375\$. 1er juill. 848-9770 de 9h à 17h.

AV. MORGAN, 1 1/2, r-d-c, calme, ensoleillé, rénové, bois franc, entr. lav./séch., jardin, garage. 785\$. 1er juill. 848-9770 de 9h à 17h.

C.D.N., 1 1/2 à 5 1/2, bien situés, pres hôpital Ste-Justine, U de M, beaux et propres, buanderie, intercom. 737-9300.

C.D.N., Fendall, près U de M, 6 1/2, bas duplex, repeint, chauffé, poêle/frigo, cuis. rén., jardin. 1er sept. 935\$. 737-4848.

DE MAISONNEUVE E. Pres Radio-Canada, luxueux 3 1/2, frais peint, poêle, frigo, lav./séch. intégrés. 598-5003.

3010 GOYER 3 1/2, 4 1/2, livres, propres, près de U de M, semi-meublés. 733-4544

AV. MORGAN, 3 1/2, bois franc, rénové, entr. lav./séch., 375\$. 1er juill. 848-9770 de 9h à 17h.

AV. MORGAN, 1 1/2, r-d-c, calme, ensoleillé, rénové, bois franc, entr. lav./séch., jardin, garage. 785\$. 1er juill. 848-9770 de 9h à 17h.

C.D.N., 1 1/2 à 5 1/2, bien situés, pres hôpital Ste-Justine, U de M, beaux et propres, buanderie, intercom. 737-9300.

C.D.N., Fendall, près U de M, 6 1/2, bas duplex, repeint, chauffé, poêle/frigo, cuis. rén., jardin. 1er sept. 935\$. 737-4848.

DE MAISONNEUVE E. Pres Radio-Canada, luxueux 3 1/2, frais peint, poêle, frigo, lav./séch. intégrés. 598-5003.

LE DEVOIR

# ÉCONOMIE

<b>XXM</b>	<b>TSE-300</b>	<b>DOW JONES</b>	<b>S CAN</b>	<b>OR</b>
↑ +17,85	↑ +34,45	↑ +13,97	↓ -0,12	↑ +4,40
1888,39	3957,55	3567,42	77,73	397,80

E N B R E F

## IMPRIMERIES QUEBECOR: REVENUS EN HAUSSE DE 20%

Pour le deuxième trimestre de 1993, les revenus consolidés d'Imprimeries Quebecor se sont élevés à 411,9 millions\$ US, comparativement à 340,9 millions\$ US pour le trimestre correspondant de 1992, soit une augmentation de 20,8%. Pour ce même trimestre, le bénéfice net a été de 18,2 millions\$ US ou 33 cents US par action, comparativement à 11,9 millions\$ US (24 cents US l'action) pour le deuxième trimestre de 1992, soit une augmentation de 52,8% du bénéfice net. Pour la période de six mois terminée le 30 juin 1993, les revenus consolidés d'Imprimeries Quebecor ont atteint 789,8 millions\$ US comparativement à 693,9 millions\$ US, et le bénéfice net s'est chiffré à 33,1 millions\$ US (60 cents US par action), comparativement à 19,2 millions\$ US (42 cents US) l'année précédente.

## PETRO-CANADA DOUBLE SON BÉNÉFICE

Le bénéfice net consolidé des six premiers mois de Petro-Canada s'est établi à 71 millions\$ (29 cents par action), soit près du double du bénéfice de 38 millions\$ (18 cents par action) enregistré au cours du premier semestre de 1992. Pour la première moitié de 1993, les gains provenant de la vente d'éléments d'actif ont représenté une contribution de 5 millions\$ au bénéfice net, et il n'y a pas eu de poste de nature inhabituelle. Au cours de la période correspondante de 1992, les gains provenant de la vente d'éléments d'actif avaient été de 23 millions\$, et les postes de nature inhabituelle avaient réduit le bénéfice de 42 millions\$. Lors de sa réunion du 29 juillet, le Conseil d'administration de Petro-Canada a autorisé une augmentation des dépenses en immobilisations prévues pour 1993. En conséquence, l'entreprise affectera approximativement 570 millions\$ à des dépenses en immobilisations et d'exploration en 1993, soit une hausse de 30 millions\$ par rapport au montant prévu au début de l'exercice. D'autres investissements de l'ordre de 40 millions\$ sont prévus, ce qui représente une augmentation de 25 millions\$ par rapport aux montants prévus antérieurement.

## UNE PERTE POUR TEMBEC

Au cours de son troisième trimestre clos le 30 juin dernier, Tembec a subi une perte nette de 6,7 millions\$ (23 cents par action), ce qui se compare à la perte de 4,3 millions\$ (13 cents l'action) du trimestre correspondant de 1992. Après neuf mois, la perte de Tembec se chiffre à 34,1 millions\$ (1,21\$ par action), comparativement à 22,8 millions\$ (1,13\$ par action).

## NORTHERN TELECOM: CONTRAT EN CHINE

Northern Telecom vient de conclure la vente à la Chine de systèmes de commutation publique DMS, au prix de 102 millions\$ US. Ces systèmes de commutation publique constituent l'un des produits stratégiques et constituent le cœur de la relation de Northern. Ils permettent de desservir le téléphone sur des territoires donnés. «Ces systèmes de commutation publique permettront à nos clients d'étendre leurs services de télécommunications des villes aux comtés et d'intégrer les systèmes en un réseau national unique de télécommunications», a déclaré dans un communiqué transmis à la presse, Ming Li, administrateur délégué de Northern en Asie. Outre ce contrat, plus de deux millions de lignes de télécommunications de Northern Telecom sont actuellement installées en Chine ou sont en commandes. (PC)

## FAIBLE CROISSANCE US

Washington (AP) — Le produit intérieur brut (PIB) américain a progressé modestement au deuxième trimestre 1993, avec une hausse de 1,6% en rythme annuel, et ce, malgré une reprise de la consommation. Cette hausse, si elle est supérieure à celle enregistrée au premier trimestre de l'année (plus 0,7% en rythme annuel), est loin du chiffre de 2,3% prévu par des économistes privés. Le président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, avait même prévu une hausse de 2,5 à 3% pour la période avril-juin 1993. La progression de deuxième trimestre, décevante, survient malgré une augmentation de 3,8% (rythme annuel) des dépenses de consommation au deuxième trimestre, une hausse qui se compare au maigre 0,8% enregistré au premier trimestre.

## Commerce interprovincial - 1

# Le libre-échange entre provinces est plus difficile à réaliser que l'ALENA

PRESSE CANADIENNE

Dans un an, si tout se concrétise tel que prévu, aucun conseil municipal, au Canada, ne pourra acheter un nouveau chasse-neige du marchand local à moins que celui-ci ne lui offre le meilleur prix au pays.

Les négociateurs provinciaux qui ont commencé à se rencontrer en juillet dernier avec l'intention avouée d'éliminer toutes les barrières commerciales interprovinciales ont en effet l'intention d'imposer des appels d'offres obligatoires pour tout achat d'une municipalité, afin d'éliminer le favoritisme local et régional.

Pour acheter des marchands locaux, les conseils municipaux prétextent habituellement que s'ils paient un peu plus cher, ils n'en encouragent pas moins un commerce local qui emploie des gens de la région et qui paie des taxes à la municipalité.

Ce type de commerce privilégié



Une étude effectuée en 1991 par l'Association canadienne des manufacturiers estime que les entraves au commerce coûtent 6,5 milliards \$ par an aux consommateurs et contribuables.

- Les gouvernements déboursent environ 5 milliards \$ supplémentaires pour l'achat de biens et services, afin de soutenir les entreprises locales.
- Les consommateurs paient environ 500 millions \$ de plus pour la bière et le vin, puisque les monopoles d'État sur la vente d'alcool empêchent la vente d'alcool venant d'autres provinces. Ces barrières commencent à disparaître.
- Des déboursés supplémentaires d'environ 1 milliard \$ sont attribuables aux barrières au commerce agricole - comme les offices de mise en marché du lait et l'obligation d'avoir des usines de transformation dans chaque région.

L'association considère que le libre-échange à l'intérieur du Canada aurait les avantages suivants, mais n'a pas évalué leur valeur financière:

- libre circulation de la main-d'œuvre entre les provinces;
- productivité accrue des entreprises;
- accroissement du commerce et des exportations interprovinciales;
- un pays plus uni à cause d'un marché unique.

par les municipalités et les provinces coûte 6,5 milliards annuellement au contribuable et au consommateur, selon une étude réalisée en 1991 par l'Association canadienne des manufacturiers.

Par ailleurs, les commerces ainsi protégés ont tendance à devenir inefficaces, un défaut mortel à une époque où les barrières commerciales entre les pays tombent rapidement.

Après des années de discussions, les provinces ont finalement promis, en mai, que durant l'année se situant entre le 1er juillet 1993 et le 30 juin 1994, elles concluront une entente détaillée et structurée «pour traiter sur un pied d'égalité les gens, les biens, les services et le capital» quelle que soit l'endroit d'où ils proviennent au Canada. C'est là un objectif qui n'a jamais été réalisé depuis les débuts de la Confédération.

Stelios Loizides, du Conference Board du Canada, ne croit pas qu'une telle entente puisse être réalisée aussi facilement que prévu. Il croit en effet qu'il sera plus difficile aux ministres provinciaux, qui aiment prêcher pour leur paroisse, d'éliminer les restrictions au commerce interprovincial qu'il l'a été de signer l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, en 1988. «C'est peut-être possible, mais il faudra beaucoup de dévouement aux politiciens pour y arriver», soutient-il.

«Il existe des groupes d'intérêt dans chaque province qui profitent de ces barrières et ils feront pression pour qu'elles soient maintenues.»

Joseph D'Cruz, professeur à la faculté d'administration de l'Université de Toronto, ajoute que les hommes d'affaires «qui en sont venus à s'appuyer sur les barrières commerciales et les réglementations pour prospérer vont s'objecter avec force à toute libéralisation».

Stephen Van Houten, président de l'Association canadienne des manufacturiers, admet que certains membres de cette organisation aiment la protection dont ils bénéficient.

«La grande majorité d'entre eux reconnaissent toutefois qu'ils se doivent d'être productifs, efficaces et compétitifs», ajoute M. Van Houten. Cela n'est pas possible, en réalité, si vous érigez des barrières autour de ce qui est déjà une économie de taille modeste.

Le libre-échange à travers le Canada devra également reposer sur des standards reconnus dans toutes les provinces, notamment en imposant une longueur maximale standard pour les camions voyageant à travers le pays. Chaque province devra également reconnaître les certificats professionnels et commerciaux émis par ses voisins pour des groupes tels les comptables ou les électriciens.

Certains syndicats voient une menace aux emplois dans ce concept de libre-échange interprovincial, soulignant que les compagnies ont tendance à concentrer leur production dans les usines plus grandes et plus efficaces. «Nous ne nous opposons pas à la disparition des barrières commerciales interprovinciales pour des raisons philosophiques, mais parce qu'elles signifient la perte de milliers d'emplois», affirme Nancy Riche, vice-présidente du Congrès du Travail du Canada.

Pour illustrer son propos, elle rappelle que deux brasseries ont fermé leurs portes, en juin dernier, dans les provinces de l'Atlantique et que plusieurs autres ont fait de même depuis 1991, alors qu'ont commencé à tomber les barrières imposées sur le commerce de la bière entre les provinces.

Mme Riche affirme que la tradition voulant que les provinces les plus riches se portent au secours des plus pauvres souffrira du concept de libre-échange interprovincial. Elle soutient que les investissements gouvernementaux dans les régions connaissant un haut niveau de chômage représentent «une action affirmative pour les provinces mal nanties».

«Il est facile à l'Association canadienne des manufacturiers de réclamer la disparition des barrières, mais les choses ne sont pas si simples.»

Filip Palda, économiste à l'emploi de l'Institut Fraser, de Vancouver, estime qu'en supprimant les subventions aux compagnies non compétitives des Maritimes, on pourrait provoquer une nouvelle migration de travailleurs vers le sud de l'Ontario. Par contre, en continuant de protéger ces compagnies, «on ne fait que retarder l'inévitable», admet M. Palda.

«Par tradition, le Canada a toujours eu pour principe d'aider sa population en lui offrant les meilleures opportunités de subvenir à ses besoins. On ne peut plus continuer à soutenir les industries inefficaces: aucun pays ne peut plus agir ainsi sans que cette politique ne devienne un fardeau pour tous.»

Les négociateurs devront donc trouver de quelle façon appliquer le libre-échange interprovincial. Au printemps dernier, les ministres provinciaux ont admis que ce libre-échange devra s'accompagner d'un «mécanisme efficace d'application», mais ils ont omis d'expliquer son mode de fonctionnement.

«S'il faut des amendements constitutionnels, des tribunaux indépendants et toutes sortes de mécanismes pour appliquer ce concept, comme c'est le cas dans le libre-échange avec les États-Unis, nous sommes alors en difficulté», croit savoir M. Van Houten de l'Association des manufacturiers.

## Selon le Conference Board

# Le PIB croîtra de 2,8% en 93

Ottawa, (CP) — La sévérité des budgets provinciaux et le faible degré de confiance des consommateurs a conduit le Conference Board à revoir à la baisse ses prévisions pour l'économie canadienne.

L'institut privé a abaissé ses prévisions de croissance en 1993 de 3,7 à 2,8%. Il a également abaissé ses prévisions de croissance pour 1994, de 3,6 à 3%.

«L'économie canadienne éprouve encore des difficultés à maintenir son momentum», a déclaré Jim Krank, économiste en chef du Board, qui a attribué le nouvel exercice à des budgets provinciaux plus sévères qu'anticipé. Dans l'ensemble, les provinces vont accroître les taxes de 3,7 milliards\$ et réduire leurs dépenses de 8,3 milliards\$ au cours du présent exercice budgétaire.

Les autres éléments soulevés incluent la faiblesse de la reprise aux États-Unis et la timide reprise des mises en chantier. Et les consommateurs demeurent le maillon faible d'une reprise rapide. «Les faibles perspectives au chapitre de l'emploi maintiennent leur emprise.»

Le Board prévoit le maintien du taux de chômage au-dessus des 11% cette année et l'an prochain, des taux d'intérêt de court terme toujours en baisse cette année, suivie d'une modeste remontée en 1994, et un dollar canadien oscillant autour de 78,20 cents US cette année, et de 79,50 cents l'an prochain.

## Un profit de 999 millions\$

# General Motors participe à la reprise

Les trois grands ont dégagé 2,3 milliards de bénéfices au 2e trimestre

Detroit (Reuter) — General Motors, après avoir essuyé de fortes pertes il y a un an, a annoncé hier un bénéfice net de 889,1 millions\$ US au deuxième trimestre. Son secteur automobile, qui continue de perdre de l'argent en Amérique du Nord, n'affice pas moins une amélioration, au rythme de la reprise dans ce secteur.

Ce gain, qui surpasse les prévisions des analystes, gonfle à deux la série de trimestres au cours desquels le géant de l'automobile a dégagé des profits et ce, depuis la mi-1990. Au cours de cette période, GM a accumulé pas moins de 30 milliards\$ US de pertes, de loin le plus important écoulement d'encre rouge de l'histoire des entreprises américaines.

Au total donc, les trois grands de l'automobile aux États-Unis ont dégagé un bénéfice net de 2,35 milliards\$ US au deuxième trimestre, contre une perte combinée de 138 millions\$ US un an plus tôt.

Le chiffre d'affaires du premier constructeur automobile mondial a atteint 36,66 milliards\$ US sur les 35,28 milliards de deuxième trimestre de l'an dernier, qui avait été marqué par une perte de 703,2 millions\$ US tenant compte de charges spéciales pour restructuration.

GM affiche toutefois encore une perte de 95,4 millions\$ US sur son marché nord-américain. Il avait perdu 761,4 millions de dollars sur ses activités nord-américaines au deuxième trimestre de 1992.

GM prévoit fermer 22 usines aux États-Unis et au Canada au cours des prochaines années, coupant 74 000 emplois dans le processus. Pour 1993, le principal objectif du constructeur est d'atteindre l'équilibre financier dans ses activités automobiles nord-américaines, avant les impôts et les autres charges. S'il y parvient, cela représenterait un redressement de 4,5 milliards\$ US sur 1992.

## TAUX D'INTÉRÊT-TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 29 juillet 1993 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par La Presse Canadienne.

### Banques

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. 1 an	certif. 3 ans	certif. 5 ans	Prêts hypoth.		Prêts pers.	
					1 an	3 ans	5 ans	taux min.
Desjardins*	nd	4,00	5,75	6,75	6,50	8,250	8,750	6,250
CIBC	3,375	4,000	5,500	6,000	6,500	8,250	8,750	—
Comm. Ital.	3,375	4,500	6,050	6,750	6,500	8,000	8,450	7,750
Laurentienne	2,250	4,000	5,500	6,250	6,500	7,950	8,700	6,750
Montréal	2,250	4,000	5,500	6,000	6,500	8,250	8,750	6,250
Nationale	2,250	4,000	5,750	6,500	6,500	8,250	8,750	6,250
Scotia	2,250	4,000	5,500	6,000	6,500	8,250	8,750	6,750
Royale	2,250	4,000	5,500	6,000	6,500	8,250	8,750	6,750
T-Dominion	2,250	4,000	5,500	6,000	6,500	8,250	8,750	7,500
Hong-Kong	2,500	4,000	5,500	6,000	6,500	8,250	8,750	—
Nationale de Paris	nd							

\*Taux suggéré par la Fédération de Montréal

### Fiducies

	Dépôt à terme 30-59 jours	certif. 1 an	certif. 3 ans	certif. 5 ans	Prêts hypoth.		Prêts pers.	
					1 an	3 ans	5 ans	taux min.
Trust Bonaventure	nd							
Canada Tr.	3,375	4,000	5,500	6,000	6,500	8,250	8,750	8,500
Fid. Can. Ital.	3,500	4,250	6,250	7,000	6,500	8,250	8,750	6,500
Cent. Garant.Tr.nd								
Fid. Conféd.	nd							
Fid SunLife	3,500	4,250	5,750	6,500	6,500	8,250	8,500	—
Fid. Desjardins	3,500	4,250	5,750	6,750	6,500	8,250	8,750	—
Tr. Général	nd							
Tr. Nord-Américain	3,500	4,400	6,000	6,500	—	—	—	—
Laurentienne Tr.	3,500	4,250	5,750	6,500	6,500	7,950	8,700	—
Métropolitaine	4,000	4,750	6,000	6,625	—	—	—	—
Montréal Tr.	3,500	4,250	5,750	6,500	6,500	8,250	8,500	—
Tr. National	3,375	4,000	5,500	6,250	6,000	8,250	8,750	5,750
Tr. Prenon	4,000	4,750	5,000	6,750	6,250	8,000	8,750	—
Tr. Prêt.Rev.	3,625	4,500	6,375	6,875	6,500	8,250	8,750	—
Tr. Royal	3,750	4,500	6,000	6,750	6,500	8,250	8,750	6,250
Gr. Investors	—	4,250	5,500	6,000	6,250	8,000	8,250	—
Tr. Capital	4,000	4,750	6,000	7,000	—	—	—	—
Trust Household	4,000	4,750	5,870	6,500	6,375	8,000	8,500	—
Gr. LaMutuelle	3,500	4,300	5,850	6,550	6,375	8,000	8,250	—
Sherbrooke Tr.	nd							

Prêt hypothécaire: assurance-vie non incluse.

Prêt personnel: taux minimum.

Certificat Pm Gm: non encaissable pour la période investie.

Les taux fournis étaient en vigueur le 29 juillet 1993. Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données.

## SEARS CANADA INC. DÉCLARATION DE DIVIDENDE

Un dividende trimestriel de 6 cents par action a été déclaré pour toutes les actions de la société. Ce dividende sera payable le 15 septembre 1993 aux porteurs d'actions les détenant au 13 août 1993.

Par ordre du Conseil d'administration  
R. Vezér, secrétaire

Toronto, Ontario  
le 26 juillet 1993

## À votre service depuis 1862

Menu d'affaires

8.75 \$ - 9.75 \$

Table d'Hôte (soir)

12.75 \$ - 19.75 \$

chez **Pauzé**  
Fruits de mer

1657, rue Sainte-Catherine Ouest  
Tél.: 932-6118 - Fermé le lundi  
Stationnement gratuit (1 h 30)  
garage du Faubourg  
(Entrée rue Guy)

## É D I T O R I A L

## L'opérette a fait son temps

Lise Bissonnette

Au risque des insolations et des indigestions, les chefs des trois grands partis fédéraux mènent autour des B-B-Q une campagne électorale d'opérette. La première ministre, madame Campbell, en tire le meilleur profit, mais elle doit le plus rapidement possible convoquer un scrutin qui a déjà trop tardé.

Quoi que prétendent les stratèges qui s'épanchent sur les vastes plages que sont les pages estivales des journaux, la prochaine campagne fédérale sera l'une des plus traditionnelles, en particulier au Canada anglais. L'effondrement du Nouveau Parti Démocratique et le rétrécissement du Reform Party promettent une collision frontale entre les deux "vieux" partis; plutôt que les savantes manoeuvres, la puissance et la richesse de leurs machines respectives seront déterminantes. Et quand les deux camps jurent leurs grands dieux qu'ils éviteront les attaques contre la personnalité des chefs, c'est pure hypocrisie. Prêtez l'oreille, vous n'entendez déjà que ça; des insinuations sur l'inexpérience et l'instabilité de la dame et des remarques sur l'allure peu décorative du monsieur. Au premier signe de chauffe, le naturel reviendra au galop.

La bataille promet néanmoins d'être intéressante quant au fond, justement parce qu'elle forcera le Parti libéral et le Parti progressiste-conservateur à se redéfinir sur plusieurs fronts plutôt que de tout miser sur un seul thème, comme ce fut le cas en 1988 avec le duel sur le libre-échange. Au Canada anglais, l'électorat néo-démocrate est à prendre, il faudra lui faire la cour en parlant de politiques sociales et d'emploi plutôt que de lutte au déficit. Au Québec, la force du Bloc Québécois va acculer le PC et le PLC à ouvrir leur jeu quant aux relations fédérales-provinciales. L'enjeu constitutionnel a beau épuiser tous les combattants, il survit toujours, tant qu'il n'y a pas règlement.

La débandade présumée du NPD est une affaire de conséquence que la base néo-démocrate traite avec une légèreté saisissante en affichant ici et là son désir de passer dans le giron libéral. Les raisons de cette désaffection massive sont bien futiles. D'une part les électeurs d'allégeance néo-démocrate reportent sur le parti fédéral, qui ne leur a rien fait, un mécontentement à l'égard des gouvernements provinciaux de couleur NPD, auxquels ils reprocheraient un peu d'avoir pris le pouvoir. D'autre part, tout ce beau monde, qui prétend mépriser la politique politicienne, donnerait cher pour que la chef soit une semillante populiste plutôt qu'une dame austère et laborieuse. Pour se déculpabiliser, les transfuges affirment à qui veut l'entendre qu'ils croient mieux parvenir à leur "société juste" dans un grand et solide parti de pouvoir, comme l'est le Parti libéral. C'est le raisonnement même que tenaient les colobes progressistes québécois qui ont boudé la famille naturelle du NPD, il y a 25 ans, pour s'arrimer au PLC et nous donner le gouvernement Trudeau. La société juste, on le sait, est restée un slogan. Et si les gouvernements libéraux des années 70 ont adopté quelques politiques de redistribution plus équitables, c'est justement parce qu'ils courtoisaient un électorat néo-démocrate résistant. À compter du moment où cet

électorat vient se livrer gratuitement à un parti traditionnel, il perd le peu de leviers dont il disposait.

À moins d'un sursaut de sagesse, c'est pourtant bien ce que la gauche canadienne s'appête à faire. À court terme, le déplacement escompté de tels suffrages aura toutefois l'avantage de clarifier les positions. Au cours du dernier mandat conservateur, les Canadiens qui n'ont cessé de vilipender les politiques de rigueur, l'obsession du déficit et toute mise en cause de la structure actuelle des programmes sociaux, se sont enfermés le plus souvent dans le confort du discours correct, image de marque du NPD, comme en a témoigné sa dernière tentative de programme. En pratique, le débat n'a jamais eu lieu parce que les grands partis n'échangeaient qu'escarmouches et allusions sur ces sujets minés.

Le Parti libéral, notamment, pourrait bien trouver l'épisode difficile à vivre. Juste au moment où M. Chrétien commençait à adopter un discours plus conservateur pour appâter l'électeur moyen, désormais conditionné à dramatiser la dette publique, il lui faudra se

rabattre un peu plus à gauche pour consolider son avantage auprès des néo-démocrates, notamment dans l'incontournable Ontario. Mais le reste de l'électorat canadien se méfiera, en même temps, de toute promesse de lendemains qui chantent et qui ne coûtent rien. L'affrontement permettra au moins aux Canadiens de donner une indication de leur volonté, et il est temps: alors que la collision entre la responsabilité fiscale et les responsabilités sociales domine depuis dix ans les grandes politiques publiques, les campagnes électorales ont constamment porté sur autre chose. Ce ne sera pas le cas en 1993.

Le scrutin se singularisera aussi en transportant sur la scène électorale, grâce à la percée du Bloc Québécois, les brûlantes questions de l'après-Charlottetown que les deux grands partis s'entendent pour escamoter. Il ne s'agit pas de discuter de clauses constitutionnelles, le temps en est révolu. Mais le redressement de l'économie, le Bloc a raison de le souligner, passe nécessairement par des décisions majeures sur les rôles respectifs des deux ordres de gouvernement, comme on le voit dans le dossier de la formation de la main-d'oeuvre. Les nombreux blocages que connaît en outre le Québec dans ses actions de relance industrielle, les inéquités persistantes des investissements fédéraux en recherche et développement, voilà quelques uns des enjeux concrets que les grands partis fédéraux s'accordaient jusqu'ici pour pousser sous le tapis durant une élection, ou pour ne débattre qu'en période référendaire. La présence du Bloc va faire éclater cette collusion stérile. Le PC de madame Campbell, qui vient de donner des signes de raidissement dans l'affaire de la main-d'oeuvre, ne semble pas avoir encore compris cette nouvelle donne.

Le ras-le-bol qu'a si vivement manifesté l'électorat en octobre dernier se traduit aujourd'hui par un cynisme généralisé à l'égard des prochaines élections fédérales. Aucun scrutin n'est négligeable, pourtant, et celui qui vient pourrait être bien plus déterminant que ne le laissent voir les préliminaires d'été.

L'heure n'est plus au ras-le-bol, le prochain scrutin porte sur des brûlots

## L E T T R E S

## Entre services et clientèle

Suite aux articles publiés dans LE DEVOIR des 27, 28 et 29 juillet derniers par Martine Turcotte sur la communauté autochtone de Montréal, le Centre d'amitié autochtone de Montréal (CAAM) doit rectifier certaines remarques.

Ces articles ne font état que des prostituées et des toxicomanes. Nous aurions cru qu'après avoir passé plus d'une heure avec le personnel et la clientèle du CAAM et avoir discuté des programmes et services offerts, Mme Turcotte aurait eu le bon sens de faire état aussi des professionnels, des étudiants, des familles et des personnes autochtones qui sont tous aptes à travailler et à aider au développement de la communauté montréalaise.

Il est difficile de différencier entre les différents organismes autochtones mentionnés car la journaliste mélange les services et la clientèle. Il est évident que, lorsqu'on parle d'un foyer d'hébergement, on va y rencontrer des personnes en difficulté. Même chose pour un organisme qui offre des services para-judiciaires. Cela ne doit pas donner à croire toutefois que toute la population autochtone à Montréal souffre de «criminalité, d'alcool et de misère».

Lorsque LE DEVOIR nous a exprimé son désir de faire un reportage sur la communauté autochtone de Montréal, nous étions loin de penser que ce journal respecté serait esclave du sensationnalisme. De plus, plusieurs personnes consultées se sont plaintes de citations erronées.

Le CAAM existe depuis 17 ans et est situé au 3730 Côte-des-Neiges et n'offre pas que des repas, contrairement à ce qui a été publié. Le personnel du Centre d'amitié autochtone de Montréal  
Montréal, 29 juillet 1993

## Méprise sur Le Chien

Dans un attachant «Hommage à Léo Ferré», publié dans LE DEVOIR du 26 juillet sous la signature de Luc Granger, ce dernier donne en exemple du talent de l'auteur-compositeur «l'écriture sublime du chant choral dans la version 84 du Chien». Il y a malheureusement la méprise.

Le texte cité du Chien, paru sur l'album *Amour, Anarchie* du début des années 1970, était alors accompagné par une musique électro-acoustique composée et interprétée par le groupe français Zoo, avec qui furent signés quelques titres. Mais Ferré, au-delà de la charge alors contestataire de la musique rock ou pop, n'était pas comblé. Il bifurqua vers la musique symphonique. Et pour interpréter à nouveau *Le Chien* au début des années 1980, il adapte un chant de la Semaine Sainte, *O vos omnes*, un des dix-huit *Répons de Ténèbres* du compositeur Tomas Luis de Victoria (1548-1611), et le fait enregistrer par la Chorale de la Cathédrale de Monaco. C'est cette bande, en arrière-fond, que l'on entend sur l'enregistrement public de 1984. L'effet est saisissant, mais on ne peut parler d'un chant choral signé Ferré.

C'est, en fait, l'enfance Ferré qu'il laisse remonter en lui. Dans *Le Monde de la Musique* (n. 148, octobre 1991), il raconte: «Chez mes parents il n'y avait pas de musique. À Monaco, la seule musique, c'était le bal du dimanche. Mais, à l'âge de cinq ans, tout seul, je dirigeais un orchestre imaginaire. Je n'avais jamais vu de chef d'orchestre et je croyais que les gens faisaient tous comme moi. Quand je me suis rendu compte que ce n'était pas le cas, je me suis refermé sur moi-même. Mes premières études musicales, c'est à la cathédrale que je les ai faites. J'étais soprano soliste. Nous chantions la messe en grégorien et j'aimais beaucoup le *O vos omnes* de Tomas

Luis de Victoria, que j'ai utilisé dans *Le Chien»*  
Alain Beauvais  
Montréal juillet 1993

## Prière à Valcourt

Monsieur Bernard Valcourt, J'ai appris avec consternation que votre gouvernement s'appête à expulser, demain, le 31 juillet, Mme Clara Palacios, Salvadorienne de 23 ans, atteinte de sida. Votre décision a produit beaucoup d'émotion dans la communauté latino-américaine de Montréal.

Au cours de la terrible guerre civile au Salvador, Mme Palacios avait perdu son père et son mari. Arrivée au Canada en février 1991, elle est devenue plus tard séropositive. Aujourd'hui, elle a un fils, Jimmy, 10 mois, né au Québec.

Malheureusement, sa demande du statut de réfugiée politique a été rejetée. Comme vous le savez, le Canada a signé la convention de l'ONU sur les droits des enfants. Il est ainsi tenu d'assurer la protection des enfants et de leur permettre de vivre avec leurs parents.

D'autre part, vous n'ignorez pas que suite à la guerre qui eut lieu au Salvador, ce pays ne possède pas les ressources nécessaires pour traiter les personnes atteintes de sida.

Je vous demande de faire preuve de compassion et de tolérance afin de réévaluer le dossier de Mme Clara Palacios et de lui permettre de rester au pays, avec son enfant, pour des motifs humanitaires.

Je tiens à vous rappeler que le peuple québécois possède une longue tradition d'ouverture en matière d'immigration et d'accueil des réfugiés.

Bien à vous,  
Oswaldo Nunez  
Candidat du Bloc québécois dans le comté fédéral de Bourassa  
Montréal, le 29 juillet 1993

## FONCTIONNAIRE SENSIBILISANT LA POPULATION



REPRISE

## Le moderne italien n'est pas clerc

«I

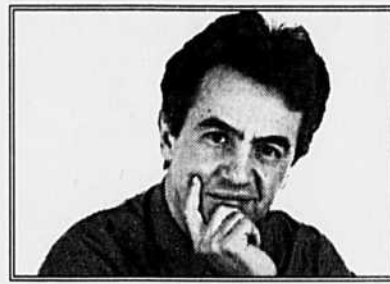
l faut d'abord être laïcs, ensuite Dieu nous aidera». Cette petite phrase énigmatique confiée au *Corriere della Sera* par Raoul Gardini, l'ex-

grand patron de la multinationale Ferruzzi, peu de temps avant de se suicider, prend aujourd'hui un aspect testamentaire. Aspect dont l'écho des récents attentats de Rome et de Milan accentue la dimension tragique et prémonitrice. Qu'a donc voulu signifier ce condottiere au sourire carnassier qui, à l'instar de Gabriele Cagliari, directeur de la puissante ENI (la Société nationale des hydro-carbures) a préféré se soustraire par la mort à la justice plutôt que d'affronter sa rigueur. Il était sur le point d'être inculpé pour corruption, faux et violation de la loi sur le financement des partis dans l'affaire des fonds noirs de la Montedison. Maintenant qu'en Italie se rallument les foyers terroristes, il convient de tirer au clair ces paroles dont l'enseignement dépasse le seul cadre de la Péninsule et évoque une autre courte phrase, riche de sens, de Rimbaud: «Il faut être résolument moderne».

Laïcité, modernité, la rime n'est pas accidentelle. Elle recoupe les conditions qui permettent le dépassement de l'un dans l'autre dans l'exercice plein et entier de la démocratie. Et pourtant, plus d'un siècle d'utopies sociales, de guerres et de réformes n'a pas encore réussi à réaliser totalement les promesses que ces deux termes étaient sensés contenir. C'est dire l'ampleur de la tâche à accomplir maintenant que l'Etat-nation n'est plus conçu comme le moteur de cette modernité et le rempart de l'individu contre les excès de libéralisme.

On aurait tort de croire que la laïcité ne concerne que la lutte pour l'accès à l'école non-confessionnelle. Certes l'école laïque demeure un maillon essentiel du dispositif de la modernité, mais encore faut-il que la culture politique qui la sous-tend se soit affranchie d'une conception ecclésiastique du politique. Cette condition est loin d'être réalisée dans le monde aujourd'hui; en Italie l'opération Mani Pulite en témoigne éloquemment.

En dépit d'une histoire deux fois



FULVIO CACCIA

millénaire, l'Italie est un pays jeune. La création de l'Etat-nation coïncide avec la naissance du Canada avec lequel il partage le même régime politique: la monarchie constitutionnelle. Plusieurs royaumes et duchés aux dialectes disparates — à l'époque 2% de la population parlent l'italien — sont en effet réunis sous la couronne du roi du Piémont, Vittorio Emanuele. La France n'est pas étrangère à cette unification dont Garibaldi devient l'artisan charismatique. La guerre entre alliés obligent les Italiens au changement. Le référendum du 2 juin 1946 sanctionne l'avènement de la nouvelle république.

Mais cette rupture n'est qu'apparente. Sous des dehors républicains se poursuit une longue et pernicieuse tradition politique italienne: le transformisme. Cette méthode de gouvernement qui consiste à récupérer les idées neuves pour maintenir le statut quo, fait flores au sein de la démocratie chrétienne. Rien d'étonnant puisque son idéologie et ses tactiques sont élaborées, non pas dans le maquis de la Résistance, comme le colporte la légende, mais bien dans les officines du plus vieux pouvoir du monde: le Vatican. L'anti-communisme viscéral fait le reste. Il est vrai que ce sentiment est largement inspiré par le grand frère américain qui entend mettre hors de portée le bassin méditerranéen de toute influence marxiste. L'axe Rome-Berlin, naguère fer de lance du fascisme, devient ipso facto, par une curieuse, mais révélatrice inversion, le bouclier de l'anti-marxisme.

Ainsi, sous couvert de démocratie, s'est réactualisée les vieilles fractures entre les clercs et ceux qui ne le sont pas: le «laïcos» c'est-à-dire le populaire

en grec. À cette tradition qui maintient le temporel sous la tutelle du spirituel, se greffe toute une série de comportements et de conceptions du monde qui va du messianisme au volontarisme politique. Musique familière aux oreilles des Québécois. Car l'absence de séparation entre l'Église et l'État, dans un contexte minoritaire, conduit tout droit à la notion de peuple élu. L'élection, nous y voilà donc! Si un peuple ou un individu est choisi par Dieu, alors il peut bien se soustraire aux hommes et à leurs lois. L'adéquation de la loi divine avec la loi des hommes, invoquée par l'Église, peut certes éviter au système de déraper, mais seulement dans la mesure où la foi en ses valeurs morales demeure forte. Ce nécessaire contre-poids s'effondre dès qu'on les abandonne, comme aujourd'hui, sous la double poussée de l'individualisme et du libéralisme. Du coup, la nature profonde de ce régime «ancien», s'il en est, se dévoile: celle d'une pure mécanique de pouvoir et de répression dont la fonction est de se reproduire, coûte que coûte, par la cooptation, le secret, les rites, le chantage, les manipulations et, bien sûr, la violence.

Des éléments d'une classe politique menacée peuvent être conduits aux mêmes extrémismes que la mafia avec laquelle ils partagent désormais le destin. Car l'un et l'autre se confondent. Ainsi les saints se transforment en assassins. Dieu communique avec le diable et un président du conseil embrasse le chef de la cupola mafieuse.

Pour contrer cette contamination, un seul antidote: la réinjection de l'éthique et de la morale au sein de ce régime. C'était le sens de la démarche de Jean-Paul II lors de sa visite en Sicile le mois dernier. Mais peut-on rescaper un corps moribond? En lâchant la Démocratie chrétienne, devenue il y a trois jours le Parti populaire, tiens, tiens, l'Église italienne prend acte de l'opinion générale et consent à la nécessaire séparation d'avec l'État. L'attentat à la cathédrale Saint-Jean de Latran, la cathédrale du pape, trouve dès lors tout son sens: la vengeance d'un «vieux associé» s'estimant trahi pas son ancien allié. Tel est le prix de l'avènement d'un espace pleinement laïque où pourra enfin s'exercer une politique «sans qualités».

## À P R O P O S

## ... des familles

La répartition du nombre d'enfants selon l'âge a connu de grands changements depuis le début du programme d'allocation d'aide aux familles. En 1974, le nombre d'enfants augmentait avec l'âge: 89 272 enfants avaient moins d'un an et 115 326 étaient âgés de 17 ans, le maximum étant atteint à 15 ans avec 133 917. C'est l'influence du «baby boom» qui provoque cette situation. D'année en année, cet effet disparaît et, à partir de 1984, la répartition du nombre d'enfants selon l'âge est à peu près constante.

La répartition des familles selon le nombre d'enfants s'est beaucoup modifiée depuis 1974. À cette époque, 70,2% des familles comptaient un ou deux enfants. En 1991, 85,7% des familles ont un ou deux enfants. De 275

131 qu'il était en 1974, le nombre de familles de trois enfants ou plus a diminué sans arrêt pour atteindre un plancher de 134 993 en 1989, soit une baisse d'un peu plus de 50%. Cependant, depuis 1990 se dessine une légère tendance à la hausse.

Le portrait des 16 régions du Québec montre que la proportion des familles qui comptent un ou deux enfants varie entre 82% et 88%. Une seule exception: le Nord du Québec où seulement 70,7% des familles font partie de cette catégorie. Cette région présente 11,9% des familles qui ont quatre enfants ou plus alors que la proportion est de 2% ou 3% environ dans les autres régions.

Régie des rentes du Québec, Statistiques 1991

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Directeur des publications spéciales GUY DESHAIES

F A I S C E Q U E D O I S

## IDÉES

## Le géant de l'Afrique en mal de démocratie

Le Nigeria encore une fois menacé d'une guerre civile

GENEVIÈVE GASSER

Étudiante de doctorat, Université de Montréal

**L**e 12 juin dernier, près de 40 millions de Nigériens se prononcèrent sur l'élection d'un candidat à la présidence de leur pays. Ces élections, reportées à trois reprises dans les années passées, devaient mettre fin à dix ans de régime militaire et ouvrir la voie à la troisième république nigérienne le 27 août 1993. Mais le général Babangida, à la tête du gouvernement militaire depuis 1985, en a décidé autrement.

Après plusieurs jours où la divulgation des résultats fut retenue, il déclara nulles les élections du 12 juin, tout en affirmant son intention d'en conduire d'autres et de respecter l'échéance pour la transition vers le régime civil. Depuis cette déclaration du 23 juin, le pays a été aux prises avec de violentes manifestations de protestation dans les villes de Lagos et Ibadan au sud ouest du pays.

Géant de l'Afrique par sa population (on l'estime à environ 90 millions), le Nigeria l'est aussi de par son économie, basée à 90% sur les revenus du pétrole. Alors que les années 70 donnèrent lieu à un développement effréné, les années 80 ont cédé, comme ailleurs, à la crise économique. Le Nigeria est aujourd'hui le pays le plus endetté du continent et, selon la Banque Mondiale, le treizième pays le plus pauvre au monde.

Dans les rues des grandes villes cependant, l'élite gouvernementale et commerçante continue d'étaler ses richesses. La population a, jusqu'à maintenant, encaissé plutôt stoïquement les coups durs de la récession, le revenu annuel par habitant ayant chuté de 1000 \$ en 1990 à 250\$ en 1992. Dans ces conditions, et dans un pays où les tensions ethno-religieuses ont déjà mené à une guerre civile (1967-1970) comment ne pas craindre une explosion à la suite des frustrations des attentes démocratiques des citoyens? Pourquoi le gouvernement militaire a-t-il refusé de reconnaître Moshood Abiola, le candidat qui, selon toute vraisemblance, aurait remporté les élections et que signifient les dernières tergiversations de Babangida?

La répartition ethnique de la population à travers le territoire est un facteur clé de la compréhension de la politique nigérienne.

Trois grands groupes ethniques, les Ibos au sud-est, les Yorubas au sud-ouest et les Hausa-Fulanis au nord ont, dès l'indépendance, dominé l'appareil gouvernemental. Ces trois grands groupes ne représentent pourtant que la moitié de la population totale du pays puisqu'on y retrouve environ 250 groupes ethniques. À cette complexité ethnique, il faut rajouter une dimension religieuse: le sud est majoritairement chrétien et le nord est majoritairement musulman.

Le Nigeria étant une république fédérale, l'enjeu du pouvoir est le contrôle de l'appareil central. Les coalitions se font généralement entre le groupe le

plus nombreux (les Hausa-Fulanis) et l'un des deux autres groupes. Après la guerre civile remportée par le gouvernement fédéral en 1970, les gouvernants ont cherché à contrer cette prépondérance des trois grands groupes en créant un plus grand nombre d'États fédérés, donnant ainsi aux autres groupes ethniques une meilleure représentation. Le Nigeria compte aujourd'hui trente États.

On doit donc tenir compte de cette dimension ethno-religieuse pour comprendre les événements actuels. Ibrahim Babangida, à la tête du gouvernement militaire, est un hausa-fulani, musulman, du nord tout comme Bashir Tofa, le candidat supposé défait. Quant à Abiola, il est yoruba, et bon nombre d'observateurs pensent que c'est la raison pour laquelle Babangida refuse de le reconnaître comme président élu.

La mise à l'écart d'Abiola de la présidence représenterait alors un exemple supplémentaire dans l'histoire de ce pays de la domination du sud par le Nord, des chrétiens par les musulmans. Il serait pourtant simpliste d'en rester à cette explication ethno-religieuse, en réalité plusieurs autres facteurs entrent en jeu.

Depuis son indépendance en 1960, le Nigeria a connu 24 années de régime militaire. Comme ailleurs en Afrique, l'armée du Nigeria représente le corps le plus organisé, le plus puissant. L'armée confisque le pouvoir lorsqu'elle estime que les civils ont failli à leur tâche, que la performance économique a été trop piètre ou la corruption trop grande.

Le général Babangida représente clairement les intérêts d'un certain nombre de Nigériens pour qui le critère primordial d'un bon gouvernement est qu'il permette leur propre enrichissement. Déjà lors de la campagne électorale, plusieurs groupes de pressions tels l'«Association for a Better Nigeria», la «League of Patriots», les «Newbreed Nigerians» et les «Third Eye» avaient milité en faveur du prolongement du mandat du régime militaire de Babangida. Au yeux de la population et comme on peut le lire dans les quotidiens et hebdomadaires nigériens (*The Guardian*, *Newsweek*, *Timesweek* et autres) ces groupes de pression favorisent la poursuite du régime militaire dans le seul but de conserver l'accès privilégié aux bénéfices générés par les revenus pétroliers par le biais de contrats d'affaires ou de postes de responsabilités. Au Nigeria, la richesse personnelle est presque une condition de la politique, les deux candidats aux élections présidentielles étaient millionnaires.

Voilà pourquoi on peut penser que le potentiel d'explosion dans ce pays est extrême. Si les insatisfactions économiques se conjuguent aux inimités ethno-religieuses et que les dirigeants continuent d'exaspérer la population en leur refusant un semblant de procédures démocratiques, il se pourrait que des conflits éclatent dans ce pays immense et très peuplé. Tout optimisme n'est pas interdit. Les Nigériens se souviennent de leur guerre civile, ils parlent de la Bosnie avec un mélange de crainte et de condescendance, ils ne souhaitent pas le retour aux affrontements ethniques. Ce dont ils ont besoin, c'est d'un assainissement de leur gérance et pratiques gouvernementales.



La population encaisse stoïquement les coups durs de la récession.

PHOTO ARCHIVES

## Pourquoi pas l'ethnomédecine ici?

Pour le respect et la compréhension du malade

DAVID BARBEAU MD

L'auteur est diplômé de médecine et de pharmacologie de l'Université de Sherbrooke. Il revient d'un séjour de 10 mois au Guatemala où il collabora à une mission des Médecins-aux-pieds-nus.

**S**itué au centre des deux Amériques, le Guatemala, ce coin de planète 15 fois plus petit que le Québec, est témoin depuis 450 ans de l'affrontement entre deux cultures: la minorité latine dominante dont la grande majorité est pauvre, et les communautés indigènes qui n'ont, malgré le poids du nombre, que le droit de se taire et de s'accrocher à une culture, omniprésente malgré la répression.

Aggravées par 30 années de guerre civile qui mit en lambeau le tissu social, les statistiques socio-sanitaires du pays, publiées par l'UNICEF en 1991, sont catastrophiques: la plus mauvaise répartition agraire d'Amérique où 2% de la population se partage 78% des terres cultivées, une mortalité infantile oscillant, au gré des épidémies, entre 150 et 200 pour 1000 naissances, des dizaines de milliers de veuves et d'orphelins vivant avec le souvenir d'un mari ou d'un père couché dans la laideur d'une fosse commune, plus de 40 000 réfugiés à l'extérieur du pays et le même nombre ayant trouvé refuge sur les terres les plus inaccessibles.

C'est dans ce contexte que, en 1990, à la demande de la communauté de Chinique, un petit village des montagnes du Quiché, patrie du prix Nobel de la paix 1992 Rigoberta Menchu, les médecins-aux-pieds-nus commencèrent leur action.

Cette organisation non gouvernementale française, fondée en 1987 par le Dr Jean-Pierre Willem, appuie sa démarche sur l'ethnomédecine, une science toute récente qui s'intéresse à la culture et au savoir des peuples qu'elle se propose d'aider. Elle procède d'un échange de connaissances entre les thérapeutes traditionnels (guérisseurs, sages-femmes, mères de famille) et la science occidentale que nous représentons.

L'ethnomédecine s'impose comme solution au constat d'échec fait par l'OMS à la fin des années 80: malgré les efforts et l'argent qu'ont investis les pays industrialisés dans l'aide humanitaire, la proportion de la population des pays en voie de développement ayant accès à des soins de base demeure très faible (environ 20%).

La façon dont l'aide humanitaire est produite explique en partie la stagnation d'une situation que nous voudrions tous voir s'améliorer: dans la majorité des cas, les institutions aidantes occidentales veulent mettre en place des structures qui, selon nos



PHOTO ARCHIVES

L'ethnomédecine propose des solutions aux problèmes engendrés par l'inégalité Nord-Sud

critères à nous, devraient faciliter leurs conditions de vie à eux. Nous assistons alors à l'intrusion d'une culture dominante tentant d'imposer ses lois à un peuple, une fois de plus, contraint au mutisme.

Contrairement à cette approche, l'action des médecins-aux-pieds-nus guatémaltèques cherche à instaurer un système de soins de santé primaire utilisant les ressources matérielles et humaines disponibles sur place afin de le rendre accessible et utile à la majorité de la population. Cette démarche voit sa pérennité assurée par la constitution d'une association locale (Medicos Descalzos) composé d'indigènes que nous formons, non seulement au rôle d'auxiliaires de santé, mais aussi à celui de gestionnaires de projets.

Dans la province du Quiché, près de 70% des problèmes de santé entraînant la mortalité infantile découlent de causes facilement évitables, notamment par l'amélioration de l'hygiène et l'utilisation des plantes médicinales qui se retrouvent en abondance sur le territoire.

Malheureusement, les pratiques médicinales ancestrales, autrefois couramment employées, tombent aujourd'hui en désuétude. Partout en Amérique latine, le rêve américain est omniprésent et le fort lobby de l'entreprise pharmaceutique autorise difficilement des approches alternatives qui ont pourtant fait leur preuve à travers les siècles. Délaisées au profit des grandes multinationales, les connaissances ancestrales survivent dans la tête des vieux sou-

vent réticents à communiquer leur savoir à une jeunesse obnubilée par l'«American way of life». Le paysan est du fait démuné: ignorant les vertus des plantes qui pourtant poussent près de chez lui, il ne peut s'offrir le luxe de la médecine chimique, beaucoup trop dispendieuse pour ses maigres revenus.

Afin de concrétiser leurs actions, les médecins-aux-pieds-nus ont premièrement recensé les plantes curatives traditionnellement utilisées dans la région. Puis, dans un second temps, ils ont effectué un gros travail de formation auprès de promoteurs de santé.

Ces personnes, sans beaucoup d'éducation, travaillent bénévolement pour leurs communautés. Ils apprennent à nos côtés les bases du diagnostic, de la prévention, de la reconnaissance des signes de gravité et du traitement des problèmes de santé les plus courants (diarrhée, maladie de la sphère ORL, parasitose intestinale, dermatites diverses) et mettent en pratique leurs connaissances nouvellement acquises dans les régions reculées où l'accès aux soins est inexistant.

Au niveau du traitement, nous proposons l'usage des ressources locales comme moyens préventifs et thérapeutiques. Il existe une abondante littérature scientifique sur le sujet que nous utilisons constamment. Cette double approche (traditionnelle et scientifique) permet de revaloriser uniquement l'usage des plantes que nous savons non toxiques et efficaces.

La valorisation des plantes médicinales comme première ligne de traitement peut également diminuer l'impact d'un autre fléau minant la santé des populations du tiers-monde: l'utilisation inadéquate des médicaments, notamment des antibiotiques. Cette situation entraîne des problèmes de santé graves (allergies, infection post-injection, résistances microbiennes) dont ces peuples n'ont vraiment pas besoin.

En s'appuyant sur la compréhension et le respect de la culture d'autrui, l'ethnomédecine propose des solutions aux problèmes engendrés par l'inégalité Nord-Sud. Mais au-delà du tiers-monde, elle trouve son application partout, y compris dans nos sociétés de plus en plus cosmopolites.

Nous vivons l'ère des communications et de la libre circulation d'information. Aucune société ne peut plus se permettre de vivre en autarcie. Il faut chercher à s'intégrer dans un monde multiculturel où chaque groupe a le devoir de profiter de l'expertise du voisin. L'ethnomédecine, c'est un échange véritable entre différentes cultures qui ont tout à gagner à explorer l'univers d'autrui.

Alors que notre médecine, de plus en plus moderne et technique, est quotidiennement accusée de déshumanisation par la population, le respect et la compréhension du malade dans sa globalité socioculturelle ne seraient-ils pas sa part manquante?

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

**LA RÉDACTION** Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Diane Précourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veau; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Levesque, Odile Tremblay (L'Express); à l'information économique : Gérard Berubé (responsable), Robert Dutrisac, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Claude Levesque, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique : José Boileau, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); Serge Chapleau (caricaturiste); à l'information sportive : Yves d'Avignon; Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Denise Babin, Rachel Duclos (commissaire), Danielle Cantara, Marie-Claude Coupal, Christiane Vaillant (claristes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction). **LA DOCUMENTATION** Gilles Paré (directrice); Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). **LA DIRECTION ARTISTIQUE** Lucie Lacava. **LA PUBLICITÉ** Lucie Ponsommeault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gyslaine Desrosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon. **LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS** Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Pierre Cotton, José Lapointe, Sylvie Laporte, Francine Morvan, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Désirée Zucsan, Marc Vigneault. **CONSEIL DU DEVOIR INC.** Pierre Bourgie (président), **FONDATION DU DEVOIR** Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Raymond Guay (responsable du financement privé).

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## FEMMES

## Politique de tolérance zéro

SUITE DE LA PAGE 1

le. C'est le rapport de la dernière chance. Maintenant, on agit et notre horizon, c'est l'an 2000.

Au nombre des recommandations, on note des cours de formation pour tous ceux qui œuvrent auprès de l'appareil judiciaire, la reconnaissance de l'orientation sexuelle comme motif de discrimination illicite, faire en sorte que les partis politiques reflètent la diversité de la société, sensibiliser davantage les jeunes au partage des tâches, recourir au régime d'impôt pour exécuter les ordonnances alimentaires, recruter des femmes autochtones pour travailler auprès des commissions de police, créer une banque de données ADN pour identifier les agresseurs sexuels en série, éliminer la violence envers les femmes dans les Forces armées, revoir les enseignements religieux qui favorisent l'inégalité, etc.

Des plans d'action ont aussi été conçus. L'un pour les femmes inuit, où l'on recommande notamment que les collectivités deviennent conscientes du problème. Un autre plan concerne l'ensemble des Canadiens, où les hommes sont appelés à éviter d'être violents, à partager la garde des enfants et les travaux ménagers, à pratiquer la collaboration au lieu de la rivalité, etc.

Pour assurer la mise en oeuvre de la politique de tolérance zéro envers la violence, le comité recommande la création de Conseils de reddition des comptes, fédéral et provinciaux, chargés d'évaluer les progrès réalisés.

Le rapport, appuyé d'un vidéo, se complète par une enquête menée au hasard, et pas très scientifique, auprès de 420 femmes de Toronto qui démontre que 51% d'entre elles avaient été victimes de viol ou de tentatives de viol et que 54% avaient connu une forme d'expérience sexuelle non désirée avant l'âge de 16 ans.

Autre coprésidente du comité, Mme Pat Freeman Marshall, se défendait, hier en conférence de presse, qu'il puisse y avoir des recommandations naïves ou irréalistes.

«Quand on regarde le rapport en profondeur, on s'aperçoit qu'il fallait toutes ces recommandations, déclarait pour sa part au DEVOIR Mme Vaillancourt. Ce qui fait la différence de notre rapport, c'est le mécanisme de contrôle et d'imputabilité qui sera mis en place et qui fera en sorte que les gens doivent être tenus responsables de l'élimination de la violence.»

Il ne faut plus, ajoutait-elle, qu'un médecin qui voit une patiente couverte de bleus et qui a mal à la tête se contente de lui donner des médicaments. «Il ne faut plus travailler en vase clos mais que tous les services, et tous les Canadiens, se coordonnent», disait Mme Vaillancourt.

L'une des membres du comité, Mme Diane Lemieux, elle-même présidente au Québec des CALACS, des centres d'aides aux victimes d'agressions sexuelles, notait pour sa part que le suivi du rapport appartient dorénavant au gouvernement, que les changements viendront à long terme et que le rapport a le mérite de voir le problème de façon globale.

«On est allée voir le bobo derrière le plaster qu'on met d'habitude. Mettre 10 millions\$ pour un problème aussi important, ce n'est quand même pas tant que ça quand on compare ce qui a été consacré à la Constitution.»

## Ottawa réagit favorablement

JOSÉE BOILEAU  
LE DEVOIR ET PRESSE CANADIENNE

Le «degré de tolérance zéro» prôné par le Comité canadien sur la violence faite aux femmes a plu à la ministre fédérale de la Condition féminine Mary Collins.

Présente au lancement du rapport, Mme Collins a affirmé hier que la tolérance zéro deviendrait la philosophie de son gouvernement. Pourtant, plusieurs des recommandations du comité vont à l'encontre des politiques du gouvernement conservateur.

Le comité réclame notamment un réseau national de garderies, un meilleur financement des maisons d'hébergement pour femmes battues, une aide fiscale plus large pour les familles, une aide financière pour les groupes de femmes qui veulent aller devant les tribunaux en utilisant la Charte des droits — aide qui a été coupée par un récent budget fédéral —, etc.

Mme Collins se s'est pas engagée non plus à mettre de nouvelles sommes sur la table, alors que des milliards de dollars seraient requis pour respecter les recommandations du rapport.

Elle s'est toutefois dite prête à distribuer à travers le pays la «trousse communautaire» établie par le comité pour aider chaque municipalité à lutter contre la violence.

Un tel appui de principe faisait toutefois dire hier à la porte-parole de l'Association canadienne des centres pour les victimes d'agressions sexuelles, Mme Lee Lakeman, que tout cela n'était qu'un exercice de relations publiques pour le gouvernement.

«Nous savons tous que la présentation du rapport fait partie de la campagne électorale», a-t-elle dit.

De plus, d'autres organismes affirmaient hier que le rapport n'apportait rien de plus à la compréhension du problème et manquait de réalisme quant à certaines de ses recommandations, notamment celles qui incitent à revoir complètement le fonctionnement d'institutions comme les Eglises.

Sunera Thobani, présidente du Comité national d'action sur le statut de la femme, le plus important groupe de pression féministe au pays, déclarait: «C'est un vrai gaspillage de fonds publics que de consacrer 10 millions\$ pour nous faire ressusciter des recommandations connues depuis longtemps. Au moment où nous finançons ces groupes de recherche, nous assistons à la réduction de l'aide financière accordée aux groupes de femmes.»

Un point de vue qui était partagé par les porte-parole néo-démocrate et libérale en matière de condition féminine, qui soulignaient qu'on n'en était pas à la première étude près.

L'une des vice-présidentes du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme — qui doit conseiller le gouvernement fédéral —, Mme Diane Rioux, faisait preuve de la même prudence hier en commentant le rapport.

«Au Conseil, nous sommes heureuses que le rapport existe, disait Mme Rioux. On aime aussi beaucoup l'approche systématique, basée sur des facteurs de société, que les membres ont adoptée. La violence contre les femmes doit être liée à la pauvreté, les classes sociales et l'inégalité des femmes de façon générale. Le rapport donne un portrait de famille, et personne ne peut plus faire l'autruche quant à l'existence et l'ampleur du problème.»

«Mais plusieurs recommandations sont très vagues et il n'y a pas d'échéancier précis d'action. Sur le terrain, qu'est-ce qu'on fait? On n'en parle pas beaucoup.»

«Je crains aussi qu'on bureaucratise la violence. Le rapport recommande la création d'un Conseil sur la tolérance zéro. On n'en a pas besoin. Il y a déjà tant d'organismes, il ne faut pas institutionnaliser davantage.»

«Mais au moins ce rapport trace une route et c'est une année électorale. C'est maintenant au gouvernement de décider s'il veut investir dans ce choix de société, s'il veut que la route soit en asphalte ou en sable.»

## DEMJANJUK Y a-t-il eu deux «Ivan»?

SUITE DE LA PAGE 1

Treblinka ont juré, pour la plupart au seuil du peloton d'exécution, que celui que les martyrs juifs nommaient «Ivan le Terrible» s'appelait de son vrai nom Ivan Marchenko. La trace de cet homme a été perdue en 1944 du côté de Trieste. En tout cas, la description physique fournie par les accusés du coupable — une dizaine d'années de plus que Demjanjuk — ne correspondent pas à ceux du condamné d'Israël.

Se pourrait-il qu'il y ait eu deux «Ivan»? Ce fut un temps la thèse de l'accusation. Mais rien n'étant venu l'étayer, Me Shaked attendait, vainement, de suivre une autre piste. Puis qu'il était impossible de prouver la présence du condamné à Treblinka, l'accusation allait se rabattre sur la pièce à conviction centrale dont elle disposait déjà dans le premier procès, à savoir la fameuse carte de Trawniki.

Ce document, obtenu d'URSS en 1987 grâce à l'entremise du milliardaire juif américain Armand Hammer, est une carte d'identification, avec photo et signature du porteur, qui établit sans l'ombre d'un doute qu'un certain Ivan Demjanjuk, matricule 1393, a été entraîné par les nazis, fin 1942, dans le camp de Trawniki (Pologne), puis affecté, en qualité de Wachman, c'est-à-dire garde-chiourme, le 27 mars 1943 à Sobibor.

C'est, entre autres, sur la base d'une copie de ce document que la justice américaine, qui avait repris l'intéressé en 1976, avait décidé, au terme d'un procès retentissant, de le déchoir de sa nationalité, avant de l'extrader en Israël en 1986.

Emigré aux États-Unis en 1961, Demjanjuk avait alors affirmé aux services d'immigration américains qu'il avait passé les trois dernières années de la guerre comme prisonnier dans des camps allemands. En juin dernier, un magistrat fédéral de Cincinnati a pourtant jugé que la privation de nationalité américaine restait valide. Demjanjuk, «même si des doutes sérieux existent quant aux faits qui lui sont reprochés en Israël, a-t-il déclaré, a menti aux autorités lors de sa demande de citoyenneté.»

En d'autres termes, le document de Trawniki était authentique. Ce qui ne résolvait pas le problème posé à la justice israélienne, puisque cette carte ne porte aucune mention de Treblinka. Le procureur Shaked tenta alors une autre tactique. Sobibor ou Treblinka étaient «tous les deux des camps d'extermination» explique-t-il. «Que l'accusé ait tué des juifs ici ou là, cela ne fait pas de différence, c'est un criminel de guerre». Dans un premier temps, Me Yoram Sheftel, l'avocat du condamné, avait disqualifié le document comme étant «un faux grossier».

## Au bénéfice du doute

Plus tard, tandis que les services du procureur découvraient, dans d'autres archives, et notamment dans celles de Flossenbürg, un camp de travail forcé situé sur le territoire même du IIIe Reich, la trace du matricule 1393, avec identification nominale, le défenseur changea lui aussi de tactique. A supposer que le document Trawniki soit vrai, déclarait-il, «encore que mon client ne l'ait jamais allé dans ce camp et bien qu'aucun des rares survivants de Sobibor ne l'ait reconnu, l'accusation doit choisir: si Demjanjuk était à Sobibor au moment des cruautés commises à Treblinka, «il ne peut tout simplement pas être Ivan le Terrible».

Les cinq juges de la Cour suprême d'Israël semblent



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Le second procès de John Demjanjuk a permis d'établir qu'il y avait un doute raisonnable sur l'identité de «Ivan le Terrible».

s'être rendus à cette approche. Ils ont préféré libérer un possible coupable plutôt que de prendre le risque de pendre un innocent des crimes pour lesquels il avait été condamné. Il y aura toujours un doute sur les activités de John Ivan Demjanjuk à l'époque donnée. Mais les doutes, en matière de justice, doivent profiter aux accusés, quels qu'ils soient.

«Ni la mémoire collective sur l'Holocauste, ni l'État d'Israël n'auront rien gagné à ce procès», écrivait tout récemment le Yediot Aharonot, premier quotidien du pays. De fait, un grand nombre de chroniqueurs judiciaires israéliens se sont demandé, tout au long de ces sept années, ce que l'État juif avait cherché à prouver en réclamant l'extradition de l'ancien mécano de Cleveland.

«L'idée de départ, écrit Tom Berguev, l'un des meilleurs spécialistes de l'histoire moderne d'Israël, était d'éduquer les jeunes générations.» Près d'un quart de siècle après le procès autrement exemplaire que fut celui d'Adolf Eichmann, en 1961, le pouvoir de l'époque avait estimé que de nouveaux débats publics autour du nazisme constitueraient une utile leçon d'histoire.

A cette fin, les audiences eurent lieu dans un ancien théâtre pour accueillir le maximum de monde et beaucoup d'entre elles furent retransmises en direct à la radio et à la télévision. A l'époque premier ministre, Yitzhak Shamir tint à être personnellement présent à plusieurs reprises.

A l'issue du procès, tandis qu'on emmenait le prisonnier et qu'une partie du public entonnait des chants à la gloire d'Israël, il se déclara «fier» de la justice de son pays. Aujourd'hui, malgré l'inévitable embarras que cause ce genre d'affaire, de nombreux Israéliens le sont aussi.

## POLICIERS Ryan satisfait

SUITE DE LA PAGE 1

tous les policiers? «C'est un élément qui est une source de satisfaction», a admis le ministre Ryan.

Depuis vendredi dernier, les représentants des trois plus importants syndicats de policiers du Québec négociaient à huis clos la possibilité d'unir leur force pour contester la loi 102, cette loi qui gèle les salaires des employés de l'État, notamment des policiers, pour une période de deux ans.

Dans un communiqué laconique émis à la fin de la journée d'hier, le syndicat des policiers de la SQ explique qu'il a rejeté «toute idée de participation à un front commun intersyndical», après discussions au Conseil de direction de l'APPQ.

Le syndicat souligne que sa décision tient compte «du statut particulier qui est dévolu aux membres de la SQ» et des obligations qui leur sont imposées «de maintenir la sécurité publique sur tout le territoire du Québec».

Depuis le 15 juillet, les représentants de l'APPQ ont amorcé des «rencontres exploratoires» avec Québec et cessé les moyens de pression auxquels ils avaient recouru à compter du 11 juin. A partir de cette date, les policiers de la SQ avaient notamment cessé d'émettre des contraventions.

Selon l'APPQ, Québec aurait accepté de négocier avec eux sans exiger, comme condition préalable aux discussions, un gel des salaires de deux ans. Ces négociations sont toujours au stade préliminaire, rappelle l'APPQ. En conséquence, le syndicat juge «prématurée» la reprise des moyens de pression.

Du même coup, le syndicat des policiers de la SQ met fin aux espoirs de «front commun» de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal et de la Fédération des policiers du Québec qui représente les quelque 4600 agents de 151 municipalités.

## Charest affirme ne pas avoir été approché par le PLQ

JEAN DION  
LE DEVOIR

Malgré un sondage qui le donnait vainqueur dans une éventuelle course au leadership du Parti libéral du Québec et à l'encontre des rumeurs voulant que des libéraux provinciaux s'intéressent à lui, Jean Charest affirme qu'il n'a «pas été approché, ni de près, ni de loin» par le PLQ. De toute manière, ajoute-t-il, il n'est «pas intéressé» par le poste de chef de ce parti.

«On m'a informé de spéculations à ce sujet-là. De toute évidence, il ne se passe pas grand-chose cet été; les gens ont le temps de spéculer», a commenté hier le vice-premier ministre du Canada.

De retour de vacances, M. Charest a tenu ces propos lors d'une rencontre avec les journalistes, en marge d'une réception offerte au Collège militaire royal (CMR) de Saint-Jean-sur-Richelieu. Il y remplaçait à pied levé la première ministre Kim Campbell, retenue à Ottawa par les «affaires courantes du gouvernement».

Mme Campbell doit amorcer aujourd'hui un

séjour de quelques jours au Québec, séjour qui comprendra notamment des cours de français donnés par le Centre d'immersion de la Chambre des communes situé dans les locaux du CMR.

Quant à Jean Charest, visiblement déçu au lendemain de sa défaite dans la course au leadership conservateur, il est apparu très serein, hier. Il a qualifié ses relations avec Mme Campbell de «très bonnes» et précisé être «très heureux» des responsabilités de super-ministre de l'Industrie et de numéro 2 du gouvernement qu'on lui a confiées.

Heureux, doit-on comprendre, au point où la tentation de la politique provinciale ne l'effleure pas. «Ma carrière est au niveau fédéral», a-t-il souligné.

Et si un sondage tenu fin juin le plaçait en tête de liste des candidats possibles à la succession de Robert Bourassa, «il faut le placer dans son contexte», s'empresse-t-il de préciser. «Le sondage suivait la course au leadership. De toute évidence, mon taux de notoriété était très élevé à ce moment-là. Ce n'est pas surprenant que les gens répondent comme ils ont répondu.»

## VEILLEUX

## Des raisons obscures

SUITE DE LA PAGE 1

vembre 1994.

C'est «avec regret» que la première ministre aurait accueilli cette démission, motivée par plus de trente années passées au service de la fonction publique.

«Je me suis toujours promis, avec l'accord de ma famille, que ce serait l'occasion de changer de carrière et d'amorcer la poursuite d'autres intérêts professionnels. Le moment est maintenant d'honorer cette promesse. Je veux donc vous faire part de ma décision de quitter la présidence de Radio-Canada le 1er novembre 1993», a indiqué M. Veilleux dans sa lettre adressée à Mme Campbell.

Après 30 ans de service dans la fonction publique, dont quatre aux commandes de SRC, M. Veilleux a donc décidé de tirer sa révérence pour des raisons qui demeurent obscures.

La direction des affaires publiques de Radio-Canada s'est limitée à diffuser la lettre de démission de M. Veilleux et un communiqué laconique émis par le conseil d'administration de la Société.

«Cette décision n'est pas celle que le conseil aurait souhaitée. Nous déplorons le départ trop hâtif de M. Veilleux, mais nous respectons les raisons professionnelles et personnelles qui ont motivé sa décision», a déclaré, dans ce communiqué, le président du conseil d'administration de SRC, M. Patrick Watson.

M. Watson n'a accordé aucune entrevue pour expliquer ce départ inattendu. «Il n'y aura aucun autre commentaire de la part du conseil d'administration avant demain (aujourd'hui)», a insisté hier Mme Claire Samson, à la direction générale des communications de SRC à Montréal.

La missive émise par la direction de SRC fait l'éloge de son pdg démissionnaire, vantant notamment son projet de «repositionnement» de l'entreprise amorcé en cours de mandat.

Cette annonce a par contre semé la surprise dans la grande famille radio-canadienne où, hier, les employés, qui ne s'y attendaient pas, supputaient les raisons de ce départ précipité.

Au syndicat des journalistes de Radio-Canada (SJRC), qui regroupe les 400 journalistes du réseau français, cette démission n'est pas sans laisser les représentants syndicaux perplexes.

«On s'étonne que M. Veilleux quitte en laissant en plan son projet de repositionnement de l'entreprise. On se demande ce qui se passe vraiment, car M. Veilleux a souvent répété qu'il quitterait s'il n'obtenait pas les crédits nécessaires pour réaliser ce projet», a soutenu hier Mme Lyne-Marie Lapointe, vice-présidente du SJRC.

L'inquiétude du syndicat est d'autant plus vive que le récent budget fédéral avait asséné de nouvelles coupures de l'ordre de 100 millions\$ au télédiffuseur public pour les quatre années à venir. «Et selon nos informations, ces coupures pourraient être encore plus importantes», a indiqué Mme Lapointe.

La lettre de démission de M. Veilleux, qui fait état «d'autres intérêts professionnels», laisse par ailleurs penser que ce dernier aurait été pressenti par le secteur privé par occuper un poste important.

Le passage de M. Veilleux à la direction de Radio-Canada aura été assez mouvementé. Un an à peine après son arrivée, le nouveau pdg entamait un plan de redressement draconien qui se traduisait par l'abolition de 1100 postes et la disparition de 11 stations régionales, dont celles de Matane, Rimouski et Sept-Îles au Québec.

Le 11ème pdg de SRC avait ensuite amorcé une vaste entreprise de repositionnement de la télévision publique, comprenant toute une nouvelle politique du journalistique.

A plusieurs reprises, ces prises de position résolument fédéralistes et centralisatrices sur la «canadianisation» de Radio-Canada ont d'ailleurs quelque peu échaudé les syndicats. L'autonome dernier, son désaveu public des auteurs de la série *La Bravoure et le Mépris*, mettant en lumière des épisodes peu glorieux de l'Armée canadienne durant la Seconde Guerre mondiale, avait créé un véritable tollé chez les journalistes de la boîte.

Né dans l'Estrie, M. Veilleux a fait ses débuts dans la fonction publique à l'âge de 22 ans. En 1970, il a occupé le poste de directeur général des relations intergouvernementales du Québec, avant de passer à la fonction fédérale dans divers ministères et se retrouver dans l'entourage successif de quatre premiers ministres: P. E. Trudeau, Joe Clark, John Turner et Brian Mulroney.

Avant d'accéder à la présidence de SRC, M. Veilleux avait été promu secrétaire du cabinet pour les relations fédérales-provinciales, puis secrétaire du Conseil du Trésor.

## LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	(514) 985-3333
ADMINISTRATION	(514) 985-3333
AVIS PUBLICS	(514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES	(514) 985-3344
PUBLICITÉ	(514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS	1-800-363-0305

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

## SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants sont valables  
pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal (514) 985-3355 • Extérieur (sans frais) 1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 16H30

2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9